

La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1005 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

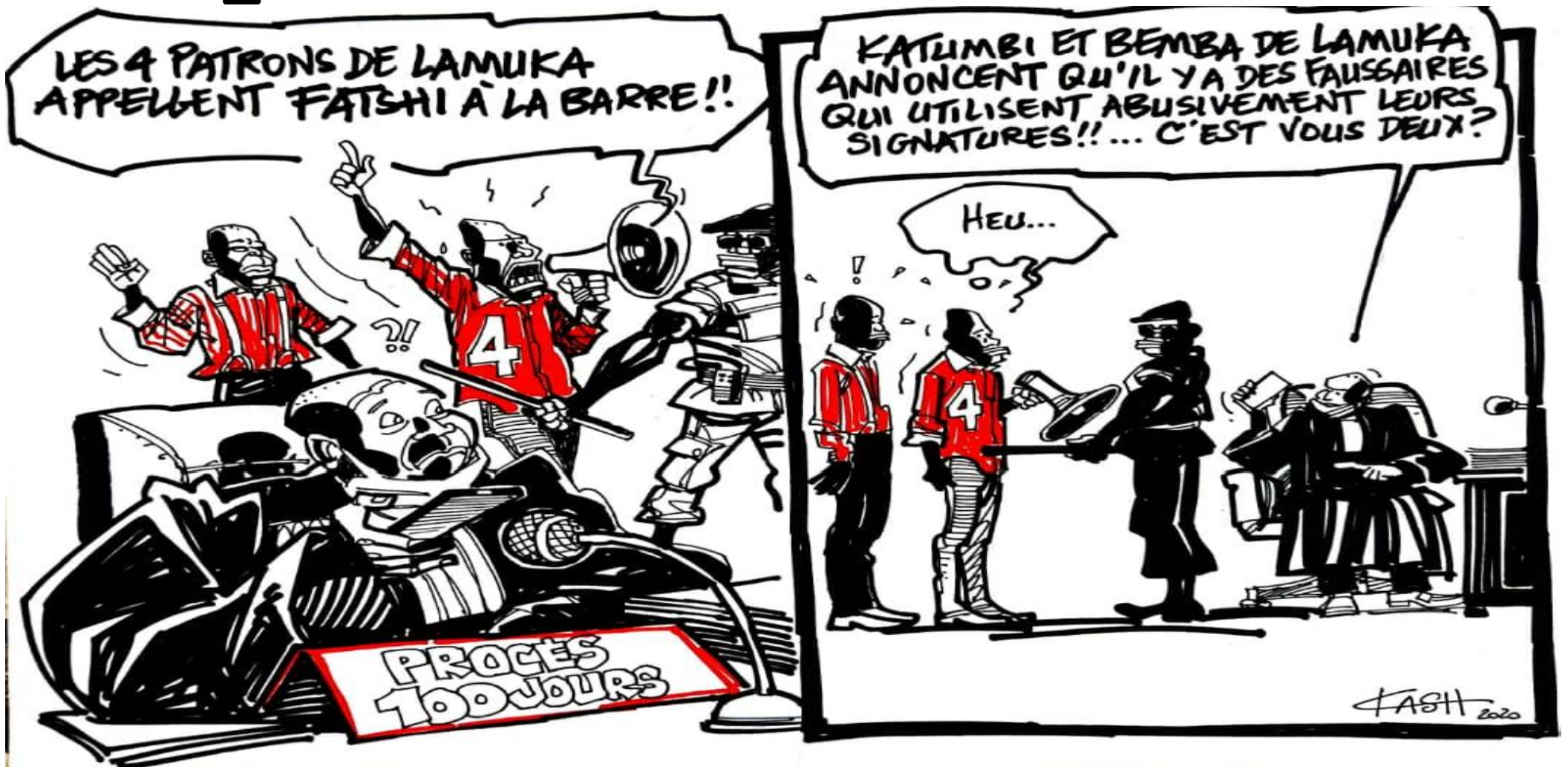
Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : larepublique@nyota.net, www.nyota.net

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Partagé entre l'opposition républicaine et radicale

Lamuka : un monstre à plusieurs têtes

(Lire en page 12)



Sur demande de la justice congolaise

**Les comptes des Jammal
au Liban bientôt scellés**

(Page 4)

Passeportgate

(Lire en page 7)

Le CLC en appelle à la rupture effective du contrat Semlex

Affaire Luc-Gérard Nyafe : énième scandale financier sous Félix Tshisekedi ?

(Lire en page 12)

Lutte contre la Covid-19

Le secrétariat technique passe à la campagne de proximité



Présentation de la « Chatbot » du ministère de la santé au conseil consultatif de la Riposte au Covid-19 par la coordination de l'ANICIS. Photo ministère de la Santé.

Le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte à la Covid-19, avec à sa tête le Dr Jean-Jacques Muyembe a entamé ce samedi 6 juin la campagne de proximité de communication afin de rendre compte à la population congolaise de l'état de l'évolution de la pandémie.

Cette initiative de l'ANICIS et la commission de communication du CREC permettra de manière hebdomadaire au Secrétariat technique et aux différentes structures de la riposte de rendre compte et faire le point sur la situation réelle de la pandémie. Cela va combattre la désinformation et les rumeurs qui se propagent au sein la population

congolaise.

Des relais communautaires sont envoyés dans les rues de la capitale et 4000 professionnels de la santé font du porte à porte pour sensibiliser.

Le ministre de la Santé avait procédé le mercredi 3 juin à l'hôpital Kimbanguiste dans la commune de Kimbanseke au lancement de la campagne de communication de proximité avec la distribution aux relais communautaires des kits de communication. C'était en présence de la ministre provinciale de la santé Bernadette Buku Panzu ainsi que du représentant du directeur pays de l'OMS.

Coronavirus

Jean-Yves Le Drian et Janez Lenarcic à Kinshasa dans le cadre d'un « pont aérien humanitaire » de l'Union Européenne

Les ministres français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, et le commissaire européen à la gestion des crises, Janez Lenarcic, s'enverront ce dimanche soir de Bruxelles à destination de Kinshasa et Goma dans le cadre d'un « pont aérien humanitaire » organisé par l'UE pour soutenir la lutte contre le coronavirus, a-t-on appris jeudi auprès de la Commission européenne. Le chef de la diplomatie belge, Philippe Goffin, qui devait initialement être du voyage, n'en fera « finalement » pas partie, a indiqué son entourage à l'agence Belga.

Trois vols ont été programmés vers la RDC, dans le cadre d'un effort conjoint entre la Commission européenne, la Belgique, la France et les organisations d'aide humanitaire, en coopération avec les autorités congolaises.

Ils transporteront à leur bord des travailleurs humanitaires et un total de 45 tonnes de fret humanitaire, comprenant des purificateurs d'eau, un soutien nutritionnel et des fournitures médicales générales.

D'autres fournitures sont également destinées à soutenir la lutte contre les coronavirus en RDC, en complément des efforts déployés par le ministère de la Santé de la RDC et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), conformément au plan d'intervention Covid-19 du pays.

Rencontre avec le président Félix Tshisekedi

A Kinshasa, MM Lenarcic et Le Drian doivent rencontrer le président Félix Tshisekedi ainsi que des organisations humanitaires. Leur visite se poursuivra à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu.

Le chef de la diplomatie belge, Philippe Goffin, qui devait initialement être du voyage, n'en fera « finalement » pas partie, a indiqué son entourage à l'agence Belga.

La Commission européenne avait mis en place le 8 mai dernier ce qu'elle qualifie de « pont aérien humanitaire » vers certaines des zones les plus critiques au monde dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Cette approche s'appuie sur des contributions de l'ensemble des institutions de l'UE combinées avec des ressources mobilisées par les États membres et les établissements financiers de l'UE, dans ce qui est appelé la « Team Europe ».

Depuis le début du mois de mai, l'UE a organisé quatre autres vols humanitaires par pont aérien (trois vers la République centrafricaine et un vers Sao Tomé-et-Principe). D'autres vols humanitaires européens sont prévus, la priorité étant accordée « aux pays africains dans lesquels la pandémie est susceptible d'aggraver les nombreuses crises humanitaires existantes. »

RTBF

Nouvelle aérogare à l'aéroport de Ndjili

Pas encore de prêt d'Eximbank à la RDC

L'ambassade de Chine en République démocratique du Congo, Zhu Jing, a levé l'équivoque sur le prétendu prêt 550 millions de dollars accordé au gouvernement par Eximbank pour la construction d'une nouvelle aérogare à l'aéroport de Ndjili.

D'après un communiqué de l'ambassade de Chine parvenue à la rédaction de MCP, l'accord de prêt entre le gouvernement et la banque chinoise n'est pas encore entré en vigueur et attend d'être validé par le gouvernement con-

golais.

« Depuis sa création en 1994 Eximbank n'a jamais porté plainte auprès des institutions juridiques contre le gouvernement congolais », peut-on lire dans le même communiqué.

L'ambassade de Chine confirme toutefois que la construction de la nouvelle aérogare à l'aéroport de Ndjili sera financé par un crédit préférentiel accordé par Eximbank Chine, et va se rembourser sur une période de 20 ans.

Ce communiqué de l'ambassade de Chine contredit le communiqué de l'ONG « Association pour l'accès à la Justice » (ACAJ) qui a fait état d'une condamnation de la RDC, par défaut, dans un tribunal de New-York dans un contentieux qui l'oppose à la banque chinoise.

D'après ACAJ dirigée par Georges kampiamba, la RDC serait contrainte de payer plus de 57 millions à Eximbank sur décision du dit tribunal.

MCP

20 ans après, les victimes de la guerre des six jours réclament toujours justice

Il y a vingt ans, pendant l'occupation des territoires congolais par des rébellions soutenues par des pays étrangers, les armées rwandaise et ougandaise se sont affrontées dans la ville de Kisangani. Des combats qui firent des centaines de morts parmi la population congolaise et causèrent d'importants dégâts matériels et environnementaux. Les victimes continuent à réclamer justice aujourd'hui. Vendredi, à l'occasion du 20e anniversaire de cette guerre, elles ont encore manifesté à Kisangani, sur le site du cimetière, et à Kinshasa.

Pierre Komba est un des rescapés de guerre des Six Jours. Ancien enseignant, il porte toujours les stigmates de ces violences : « Dans mon corps, j'ai 37 éclats d'obus, indique-t-il. C'est le père Zabalo, pré-

tre jésuite de la paroisse Christ-Roi de Mangobo qui m'a aidé à extraire au moins 17 éclats. Le reste, 20 ans après, je le porte aujourd'hui dans mon corps. »

Les victimes congolaises de ces événements demandent réparation. Elles évoquent la reconnaissance du génocide de 1994 obtenue par la population rwandaise. « Les Rwandais ont fait leur génocide. Ils ont hissé ça au niveau international. Pourquoi ces mêmes Rwandais qui sont venus ici nous tuer ne peuvent pas aussi répondre de leurs actes devant la communauté internationale ? », s'insurge Pierre Komba.

Une procédure en souffrance devant la CIJ

Les rescapés de la guerre des Six

Jours se sont également adressés au gouvernement congolais. Ils lui demandent de tout mettre en œuvre pour faire aboutir la procédure engagée au niveau de la Cour internationale de justice. « Nous demandons au président de la République, Félix Antoine Tshisekedi, de s'impliquer effectivement pour qu'il y ait réparation et afin que justice soit faite », exhorte Aline Engbe, aujourd'hui porte-parole du collectif des victimes de ce conflit.

Portée devant la Cour internationale de justice, l'affaire a connu plusieurs reports à la demande, chaque fois, de l'Ouganda qui préfère un arrangement à l'amiable avec la RDC. rfi

La République
2, Avenue des Entreprises,
Immeuble Sema, Gare centrale,
Kinshasa-Gombe

Directeur de Publication
Jacques Famba

Coordonnateur de la Rédaction
Boendy Bo Lokanga
+243999199410

Collaborateurs
Boendy BL
Gaston Liande

Rédaction
Enquête et Reportage
Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction technique
Benoit Mutshipayi

Secrétaire de rédaction
PAO
Abedi Salumu

Direction Commerciale et Financière
Dominique Lumumba
0815011886, 0997440728

Lubumbashi
Freddy Tshijika
Jean L. Mwamba

Distribution
Bertin Sefu
Senga Jean-Victor

Vente
-

Images
Dieudonné Kanyinda
Bram's

Cacophonie au sein de Lamuka

JP Bemba désapprouve Prince Epenge

Qui contrôle la coalition Lamuka ces jours ? La question vaut son pesant dans la mesure où cette plateforme électorale semble naviguer à vau-l'eau depuis un certain temps. Au point de noter une sorte de cafouillage avec des déclarations sorties des tripes d'individus. C'est le cas depuis quelques jours où l'on entend des cadres de Lamuka faire de déclarations isolées en rapport avec le procès des 100 jours qui se déroule à la prison centrale de Makala.

On croyait que la coalition s'est penchée sur le dossier pour dégager une position commune l'engageant. Que non. Les hauts dirigeants de la plateforme ne se sont jamais rencontrés pour discuter de la situation, écartant ainsi toute possibilité d'une déclaration officielle. C'est ce que désapprouve Jean-Pierre Bemba, l'un des ténors de la plateforme. Sa distance vis-à-vis des prises de position isolées est contenue dans



le communiqué ci-dessous rendu public par son service de communication.

Mise au point du service de communication du président national du MLC et l'un des leaders de la coalition Lamuka

De plus en plus, les déclarations sont confusément faites par des tiers, attribuant faussement leur paternité à la coalition Lamuka; selon lesquelles cette dernière exigerait les poursuites judiciaires ou l'audition de Monsieur Félix Tshisekedi dans l'af-

faire qui oppose le ministère public à Monsieur Vital Kamerhe et consorts, en rapport au présumé détournement des fonds destinés à la réalisation des travaux « du programme d'urgence de 100 jours ».

Nous tenons à préciser à l'opinion tant nationale qu'internationale que, conformément à la charte constitutive de Lamuka, jusqu'à ce jour, aucune déclaration officielle n'a été faite en ce sens par les 4 leaders.

Ce faisant, ces différentes déclarations qui sont relayées par certains médias nationaux et internationaux, n'engagent que leurs auteurs.

Toutefois, le président national du MLC et l'un des leaders de Lamuka, qui suit attentivement le déroulement de ce procès, encourage la justice à continuer son travail en toute indépendance en vue d'établir clairement les responsabilités pour l'intérêt de tous.

Fait à Kinshasa, le 6 juin 2020
La communication

Situation humanitaire en RDC

Les chiffres de l'ONU : 1.300 civils tués et plus d'un demi-million de déplacés !

Près de 1.300 civils ont été tués et plus d'un demi-million déplacés dans divers conflits entre groupes armés et forces de sécurité en République démocratique du Congo (RDC) en quelques mois, a alerté l'ONU vendredi, en pointant de possibles « crimes contre l'humanité ou crimes de guerre ». La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a affirmé dans un communiqué que « le caractère généralisé et systématique de certaines des attaques contre des civils en Ituri et au Nord-Kivu peut constituer des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre ». Elle s'est généralement dite « consternée » par l'augmentation dans le pays d'attaques brutales contre des civils innocents par des groupes armés, et par la réaction des forces militaires et de la police qui ont également commis de graves violations, y compris des meurtres et des violences sexuelles. Selon le communiqué, le nombre de victimes a fortement augmenté ces dernières semaines alors que les conflits dans trois provinces de l'est du pays - Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu - se sont propagés. Ces violences ont jeté des centaines de milliers de personnes sur les routes.

Plus de 400.000 personnes ont été déplacées dans le Nord-Kivu depuis septembre, tandis que 110.000 autres, pour la plupart des femmes et des enfants, ont été déplacées par la violence dans le Sud-Kivu entre janvier et fin mai, selon l'ONU. En Ituri, la violence s'est propagée dans de nouvelles zones alors que le nombre de groupes armés s'est multiplié. Le principal groupe armé reste selon l'ONU la Codeco (Coopérative pour le développement du Congo), composé principalement de combattants

issus de la communauté Lendu, et dont le principal dirigeant, Justin Ngudjolo, a été tué le 25 mars. Le Haut-Commissariat accuse la Codeco et d'autres combattants Lendu de poursuivre « une stratégie de massacres de résidents locaux, principalement Hema, mais aussi Alur, depuis 2017 », afin de contrôler les ressources naturelles dans la région. Les attaques commises par des groupes armés en Ituri sont devenues de plus en plus « atroces », se caractérisant notamment par des décapitations et des mutilations de cadavres selon l'ONU. Mais « jusqu'à présent, les communautés ciblées se sont abstenues de riposter », a souligné Mme

Bachelet.

Selon l'ONU, entre octobre et fin mai, au moins 531 civils ont été tués par des groupes armés en Ituri, dont 375 depuis mars. Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la Police nationale congolaise (PNC) auraient également tué 17 civils au cours de la même période.

Au Nord-Kivu, le lancement d'opérations militaires par les forces de sécurité et de défense en novembre 2019 a donné lieu à des représailles contre les populations civiles de la part du principal groupe armé, les ADF, qui ont tué d'octobre à fin mai au

moins 514 civils. Les forces de sécurité ont fait près de 85 victimes. Au Sud-Kivu, au moins 74 personnes ont été tuées depuis octobre et au moins 36 femmes et enfants violés dans une recrudescence de la violence ethnique, alimentée par des discours haineux.

Le communiqué note aussi que des dizaines de civils ont été tués au Kongo Central et à Kinshasa fin mars et avril lors d'opérations menées par les forces de sécurité contre des militants du groupe politico-religieux Bundu Dia Kongo (BDK).

AFP/LR

Plan national industriel

L'industrie promet 1 million d'emplois en 5 ans

La RDC a un nouveau plan national industriel, adopté le vendredi 5 juin au Conseil des ministres présidé par le chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi.

C'est ce qu'a annoncé le samedi 6 juin à Kinshasa, le ministre de l'Industrie Julien Paluku au cours d'un point de presse.

Selon Julien Paluku, l'adoption de ce plan permet à la RDC de créer au moins 1 million d'emplois d'ici 5 ans.

« C'est une grande satisfaction parce que depuis 1960, c'est la première fois que notre nation est dotée de sa politique industrielle. Désormais tous les investisseurs vont



Julien Paluku, ministre de l'Industrie lors de la présentation du plan national industriel le 6/06/2020. Photo ministère de l'Industrie.

s'aligner sur cette politique pour éviter que chacun fasse ce qu'il veut. Dans les objectifs que nous nous sommes assignés dans cette politique industrielle, c'est de créer d'ici 5 ans au moins 1 million d'emplois, c'est de passer

de 500 entreprises actuelles à plus de 2000 entreprises, c'est de capter le marché régional », a détaillé Julien Paluku.

Selon lui, le document de la politique et des stratégies industrielles adopté en conseil des ministres comprend 11 stratégies et 9 programmes regroupés en trois axes :

- améliorer la gouvernance du secteur
- faire de la RDC un pool économique et industriel
- développer un potentiel attractif des investisseurs.

Procès 100 jours

Roger Lumbala : UNC - UDPS, divorce irréversible !

Le directeur de cabinet du Chef de l'État, Vital Kamerhe, et Samih Jammal, responsable des sociétés Samibo SARL et Husmal, restent en détention à la prison centrale de Makala.

En effet, siégeant en audience foraine à la prison centrale de Makala en chambre du conseil, la chambre du Conseil du Tribunal de Grande Instance de Kinshasa Gombe a, une nouvelle fois, rejeté leur demande de remise en liberté provisoire.

C'est dans l'après-midi de ce vendredi 5 juin 2020 que le tribu-

nal a rendu son verdict, quelques heures seulement après la fin l'audience marquant la fin de l'instruction de leur dossier.

Il sied de signaler que le procès de Vital Kamerhe et ses deux autres coaccusés a suscité de très vif remous. Les audiences des témoins du dernier jeudi de la semaine passée témoignent le climat très délétère qui règne au sein de la présidence, estiment plusieurs observateurs de la scène politique congolaise.

Pour Roger Lumbala, ancien

ministre des relations avec le Parlement, ce procès marque un divorce entre UDPS et UNC, deux principaux partis qui pilotent le Cap pour le Changement (CACH).

« UDPS-UNC: le divorce est irréversible avec le procès de 100 jours. Par fidélité et solidarité à Vital Kamerhe les membres de l'UNC du gouvernement doivent démissionner en bloc. Sinon c'est de l'hypocrisie envers Fatshi et de la trahison envers Kamerhe », peut-on lire sur son compte Twitter.

LPE

Après l'Assemblée nationaleLa 4^{ème} session de l'état d'urgence obtient le quitus du Sénat

Le Sénat a voté samedi, au palais du peuple, à l'unanimité des 98 sénateurs présents, dont 28 par procuration, le projet de loi autorisant pour la 4^e fois, la prorogation de l'état d'urgence sanitaire proclamé par l'ordonnance présidentielle du 24 mars 2020, tel que prorogé à ce jour.

Au cours d'une séance plénière sous la direction du président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, les représentants des provinces ont d'abord suivi l'exposé du texte présenté par le vice-premier ministre, ministre de la Justice et garde des sceaux, Me Tunda Ya Kasende, avant l'intervention de près d'une dizaine de sénateurs.

Dans leurs interventions, les sénateurs se sont posés des questions notamment sur les efforts faits par le gouvernement pour arriver à faire des tests de masses, l'absence du gouvernement au niveau de la sensibilisation, la situation sur le plan économique pendant le confinement de la commune de la Gombe dont l'économie, selon la sénatrice Francine Muyumba, est asphyxiée.

Elle a invité à cet effet le gou-

vernement à redéfinir la stratégie de riposte. D'autres sénateurs ont suggéré la contextualisation de la riposte et que le gouvernement tienne compte des provinces les plus affectées, dans le cadre de la décentralisation des laboratoires.

Aux termes de ce projet de loi dont les effets devront avoir lieu le 07 juin et non le 08 juin comme stipule dans le texte. L'état d'urgence a été prorogé avec l'autorisation du parlement pour une nouvelle période de 15 jours.

Pour endiguer la propagation du Covid qui sévit en RDC, le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo avait signé l'ordonnance du 24 mars 2020 portant proclamation de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à la pandémie.

La prorogation de l'état d'urgence a pour effet de prolonger temporairement les restrictions aux libertés fondamentales des citoyens. La dernière prorogation de 15 jours remonte au 22 mai 2020. Par ailleurs, le gouvernement a transmis au parlement le projet de loi portant modalités d'application de l'état d'urgence. ACP

Ituri

COVID-19, la tenue des messes oppose l'Eglise catholique et le gouvernement provincial

C'est une sorte de bras-armé qui semble s'ériger entre l'Eglise catholique et le gouvernement provincial de l'Ituri au sujet de l'interdiction des messes publiques, conformément à la décision du Chef de l'Etat pour lutter contre la propagation de la pandémie de la COVID-19.

L'évêque du diocèse catholique de Mahagi-Nioka situé à l'extrême nord de la province, à la frontière entre la RDC, l'Ouganda et le Soudan du Sud, était le premier à décider le 24 mai dernier, de la reprise des messes publiques dans son entité à partir du dimanche de la Pentecôte.

Son collègue du diocèse de Bunia, avait lui aussi emboîté les pas en organisant une messe publique dans l'enceinte de la cathédrale de Muzi-Maria le même dimanche de la Pentecôte, dans des conditions largement critiquées par l'opinion pour non respect des mesures barrières.

Dans un communiqué datant du 04 juin 2020, dont une copie est parvenue à buniaactualite.com, le gouverneur de province Jean Bamanisa a tenu à rappeler que le respect des instructions du Président Tshisekedi à ce sujet, demeure obligatoire.

« Pour les cultes des confessions religieuses, le respect strict des mesures décidées par

le Chef de l'Etat reste obligatoire, ainsi que celles de leurs hiérarchies respectives » écrit l'autorité provinciale sans essayer de commenter le comportement des princes de l'Eglise.

La réaction de Monseigneur Dieudonné Uringi, Evêque de Bunia ne s'est pas fait attendre.

Dans sa correspondance du 06 juin 2020, le prélat catholique maintient sa décision de célébrer des messes ouvertes au public tout en prenant quelques mesures barrières permettant de réduire le risque de contamination par les fidèles.

Parmi ces mesures, la réduction des voies d'accès à la cour de l'église, le respect strict de la distanciation sociale d'un mètre à l'intérieur comme à l'extérieur du lieu de culte, la multiplicité des points de lavage des mains...

Pourtant, le ministre provincial de la santé a confirmé en cours de cette semaine, 4 nouveaux cas testés positifs de Coronavirus en Ituri, parmi lesquels 1 malade se trouve en ville de Bunia, deux chauffeurs Kenyans, qui avaient réussi à regagner Kisangani via le territoire de Mambasa avant d'être refoulés au Nord Kivu et 1 sujet congolais de Mahagi testé positif en Ouganda et qui est actuellement en isolement à son domicile.

MCP

Sud-Kivu

La Pharmakina inaugure un laboratoire de production d'hydroxychloroquine

Le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje a procédé le vendredi 5 Juin 2020, à l'inauguration du laboratoire de production de la Quinine injectable et des compromis d'hydroxychloroquine de 200mg, à la Pharmakina - Bukavu.

Ces deux produits qui seront fabriqués, l'un va contribuer à la riposte contre la Covid-19 et l'autre contre la Malaria.

A cette occasion, le gouverneur de province a salué le travail abattu par cette société pharmaceutique avec son personnel qui juge «qualifié».

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, il a rassuré de

l'approvisionnement de ce produit hydroxychloroquine dans les hôpitaux de la province.

Pour l'instant, la province du Sud-Kivu est l'une des provinces du pays les plus touchées en RDC. Elle compte 67 cas confirmés dont 6 décès, selon les statistiques de l'Institut National de Recherche Biomédicale (INRB).

Le protocole retenu

En attendant, on apprend de bonne source que le pool scientifique du ministère de la Recherche Scientifique annoncera le mercredi prochain le (s) protocole (s)

retenu (s) pour les essais cliniques en RDC. Jacques Kokolomami Nyombo, porte-parole du pool scientifique du ministère de la Recherche scientifique, a aussi précisé qu'aucun protocole de traitement proposé par les chercheurs congolais pour soigner les malades du Covid-19 n'a encore été validé. « Huit propositions des protocoles, c'est-à-dire des médicaments, ont été formulées et présentées aux ministres de la Santé, de la Recherche scientifique et aux membres du comité de riposte à la pandémie de Coronavirus, » a indiqué le porte-parole.

LR

Après Ebola...

La covid-19 arrive à l'Equateur

La province de l'Equateur a enregistré jeudi son premier cas confirmé de covid-19, rapporte le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de la riposte à l'épidémie de covid-19. Au total, onze provinces de la RDC sont touchées par cette épidémie, il s'agit notamment de la province de Kinshasa (3392 cas), du Kongo Central (210 cas), du Nord-Kivu (53 cas), du Haut-Katanga (33 cas), du Sud-Kivu (67 cas), de l'Ituri (2 cas), du Kwilu (2 cas), de Kwango (1 cas), Haut-Katanga (1 cas), Tshopo (1 cas) et Equateur (1 cas).

La source indique également que cent vingt (120) nouveaux cas confirmés de covid-19 ont été notifiés dans la journée du jeudi 04 juin 2020, dont 86 à Kinshasa, 26 au Sud-Kivu, 5 au Nord-Kivu et 2 au Kongo Central et 1 à l'Equateur.

Trois nouveaux décès ont été enregistrés le même jeudi parmi les cas confirmés. Par ailleurs, dix-sept nouvelles guérisons ont été notifiées le même jour. Deux mille six cent trente-huit (2638) patients sont en bonne évolution.

Depuis la déclaration de l'épidémie, on note un total de

3764 cas dont cas 3763 confirmés au laboratoire et 1 cas probable. Il y a eu jusqu'ici 81 décès et 512 guérisons. Actuellement, 365 cas suspects sont en cours d'investigation.

Les dix zones de santé les plus touchées de Kinshasa jusqu'au 29 mai 2020 sont notamment Kokolo (369 cas), Limete (366 cas), Binza Ozone (266 cas), Gombe (296 cas), Lemba (224 cas), Binza Météo (188 cas), Kintambo (82 cas), Lingwala (87 cas), Kasa-Vubu (117 cas) et Mont Ngafula1 (73 cas).

LPE

Sur demande de la justice congolaise

Les comptes des Jammal au Liban bientôt scellés

Le Procureur général (PG) près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete veut avoir des réponses sur des questions qu'il pose à Jammal Jammal et Jammal Hussein, deux fils de l'inculpé Jammal, propriétaire des deux entreprises poursuivies dans le cadre des 100 jours, programme du président de la RDC. Il a solli-

cité une commission rogatoire au procureur général de Beyrouth au Liban.

Adler Kisula signale à son collègue de Beyrouth que Jammal Jammal et Jammal Hussein sont poursuivis pour détournement des deniers publics. « Ces deux inculpés sont accusés d'avoir coopéré directement avec les autres prévenus au dé-

tournement de 48.831.148\$ au préjudice de l'Etat congolais », explique-t-il. Autre prévention: la corruption. « Les inculpés et leur père Samih Jammal, par coopération directe ont offert ou octroyé directement ou indirectement par l'intermédiaire du nommé Daniel Shangalume alias Massaro à Vital Kamerhe, (Suite en page 7)

34^{ème} session de l'Exécutif national

Félix Tshisekedi a besoin des recettes pour l'Etat

Le Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a demandé au gouvernement de faire le nécessaire pour maximiser les recettes de l'Etat en cette période de crise provoquée par la pandémie de COVID-19, dans sa communication lors de la 34^{ème} réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, vendredi, par vidéo conférence, à la cité de l'Union africaine (UA).

Le Chef de l'Etat a, à cet effet, enjoint le gouvernement de prendre des mesures prioritaires et urgentes à impact immédiat, notamment par « la lutte acharnée contre la corruption et le coulage des recettes et le contrôle de l'exportation surtout minière ».

Il a, à cette même occasion, annoncé la mise en place d'une commission ad hoc, qui devra faire des propositions concrètes et à court terme.

Le Président Félix Tshisekedi, rappelle-t-on, avait dans son discours tenu le 11 juillet 2019, à l'occasion de la première édition de la Journée africaine de lutte contre la corruption, rappelé son « *indéfectible engagement à lutter avec hargne et sans relâche contre la corruption et les actes infractionnels qui lui sont voisins en l'occurrence la concussion, le détournement de deniers publics, le favoritisme, le clientélisme...* ».

Tout en dénonçant cette pratique qui gangrène la société congolaise, il avait affirmé que sous son mandat, les intouchables de la corruption seront obligés de respecter la loi.

Dans cette même communication aux ministres réunis en Conseil, le Chef de l'Etat a également parlé de la protection des droits de l'homme pendant l'état d'urgence, des stratégies économiques de riposte pendant et après la COVID-19, de dispositif de l'enterrement digne et sécurisé, des candidatures aux postes ouverts à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la participation de la RDC ainsi qu'à la cession des actifs de la société Grand Hôtel du Congo SA dont l'Etat est actionnaire à 50%.

Concernant la protection des droits de l'homme pendant l'état d'urgence, le Chef de l'Etat a rappelé les dispositions constitutionnelles qui ne permettent aucune dérogation aux droits et principes fondamen-

taux protecteurs des droits de l'homme, particulièrement le droit à la vie, l'interdiction de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Il à ce propos, instruit le ministre de l'Intérieur de veiller au respect par les Exécutifs provinciaux, des engagements du pays en matière de promotion et de protection des droits humains.

Quant aux stratégies économiques de riposte pendant et après la COVID-19, le Chef de l'Etat, au vu des conséquences néfastes de la pandémie de COVID-19 sur les économies du monde et celles de la RDC, a prié le gouvernement à travailler sur la nouvelle stratégie articulée sur deux principaux axes visant d'une part la stabilité du cadre macro-économique et d'autre part, la relance de l'économie nationale en misant sur la réduction de notre dépendance aux exportations et le soutien aux secteurs productifs, porteurs de croissance.

Pour ce qui est de dispositif de l'enterrement digne et sécurisé, pendant cette période de l'état d'urgence sécuritaire, le Chef de l'Etat a salué le dispositif d'aide à l'inhumation mis en place par le Secrétariat Technique de la riposte contre la COVID-19 pour soulager ceux qui ne peuvent prendre en charge les frais y afférents, avant d'inviter la population au respect strict des mesures d'interdiction d'organiser des deuils avec exposition des corps et de distanciation physique de manière adaptée à cette situation de crise sanitaire de COVID-19.

En ce qui concerne des candidatures aux postes ouverts à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) et la participation de la RDC, le ministre d'Etat, ministre de la Coopération Internationale, Intégration Régionale et Francophonie a été invité, compte tenu des échéances en vue, de faire rapport au Conseil des ministres sur l'état d'avancement des décisions relatives aux candidatures aux postes ouverts à la Commission de la CEEAC.

S'agissant de la cession des actifs de la société Grand Hôtel du Congo SA dont l'Etat congolais est actionnaire à 50%, le Chef de l'Etat a demandé au gouvernement, par le biais du ministre du Portefeuille, de soumettre à la prochaine réunion du Conseil des ministres un rapport détaillé sur ce dossier.

LR/ACP

«Un pourcent de la population s'empare, par la corruption de toute la richesse du pays»

« Si vous voulez lutter contre la corruption, il faut lutter contre 1% de la population qui gère 99% de la fraude et de la corruption dès que vous le faites, vous allez voir automatiquement les choses vont changer », a dit, lors de la séance plénière académique tenue vendredi 5 juin au Sénat, Augustin Matata Ponyo.

L'ancien premier ministre congolais a affirmé qu'un pourcent de la population s'est emparé par la corruption de toute la richesse du pays, et cela expose 99 pourcents à la pauvreté et au sous développement.

Selon lui, la corruption absorbe les ressources nécessaires au développement car plus la corruption est élevée, moins il y a le développement.

« Vous avez vu que chaque fois

qu'il y a un leadership visionnaire de qualité, une gouvernance de qualité, la corruption baisse », a précisé le sénateur.

Et d'ajouter : « Certains pays africains qui n'ont même pas des ressources comme la RDC, sont entrain aujourd'hui de vous piétiner à cause du leadership de la gouvernance ».

En outre, il invite le gouvernement congolais à promouvoir la recherche, car pour lui les Etats Unis dominent le monde parce qu'ils mettent de l'argent sur les idées, la recherche et le développement.

Il sied de noter qu'Augustin Matata Ponyo est un cadre du Front Commun pour le Congo, et ancien premier ministre entre mai 2012 et novembre 2016.

J.NK

Terrorisme et sécurité

Le duo ARCA et CENAREF contre le blanchiment des capitaux

L'Autorité de régulation et contrôle des assurances (ARCA) et la Cellule nationale des renseignements financiers (CENAREF) ont signé un protocole d'accord de collaboration en vue de renforcer la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme



dans le secteur des assurances en République démocratique du Congo (RDC), indique un communiqué de la cellule de presse de cette première organisation.

Le directeur général a.i., de l'ARCA, Alain Kabinda et président du conseil d'administration ainsi que le secrétaire exécutif de la CENAREF ont apposé leurs signatures sur le protocole d'accord de collaboration, traduisant ainsi la volonté de deux institutions d'échanger les informations et renseignements, de procéder aux consultations conjointe et à l'échange d'expériences en vue de lutter efficacement contre les flux financiers, illicites issus des activités criminelles au mépris des intérêts de la RDC.

Les experts desdites institution, souligne la source, vont mettre en œuvre de mesures préventives dans le secteur des assurances et doter ARCA des outils et mécanismes nécessaires pour la mise en place d'autres mesures institutionnelles devant lui permettre de bien remplir ses missions, de renforcer la transparence dans les transactions financières du secteur des assurances.

Il s'agit en outre de faciliter la coopération internationale qui est un des éléments indispensables à la solidité du secteur des assurances.

Pour le directeur général a.i. Alain Kabinda, l'abondance, cet accord a l'avantage de sceller la collaboration entre les deux institutions qui ont des convergences des objectifs orientées l'assainissement optimal du secteur financier en RDC en matière de la légalité de l'origine des flux financiers et de la nature des transactions financières.

Il a ajouté que l'accord vient compléter la construction de l'édifice de la mise en place et développement d'un secteur des assurances moderne et dynamique. « Un secteur des assurances libéralisé et épanoui signifie également drainage de nouveaux capitaux par l'épargne et un développement des marchés financiers », a dit M. Kaninda.

Il soutient par ailleurs que de la libéralisation du secteur des assurances découlerait tout naturellement plusieurs gains économiques du fait de l'emploi généré, du financement additionnel pour les entreprises et la création de valeurs dans le système financier. ACP

Infrastructures routières

La RN1 Boma-Moanda en pleine réhabilitation



Les travaux de construction de la route nationale numéro un (RN1), tronçon Boma-Moanda, se poursuivent normalement, a indiqué samedi l'Ir Jean-Pierre Vulalo de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT), superviseur de ces travaux.

Jean-Pierre Vulalo a exprimé sa satisfaction au terme d'une visite de suivi et de contrôle de qualité sur la chaussée à la hauteur de Nzadi-Kongo, à 42 km de Boma où s'effectuent actuellement la construction

des caniveaux qui se sont avérés impératifs pour prévenir la route contre des têtes d'érosions.

Ces travaux de construction de la route Boma-Moanda, qui sont exécutés d'une part par l'entreprise chinoise Crec 7, ont atteint 50 km de stabilisation sol-ciment, tandis que les 56 km restants, exécutés par l'entreprise Guan-Ping, sont en phase de traitement de fondation sur le total de 106 de kilomètres à asphalter, a-t-il noté. ACP

En attendant la reprise du Marché central de Kinshasa

Le marché provisoire d'Itaga à la rescousse des vendeurs



Accompagné de quelques membres de l'exécutif provincial, Genty Ngobila a fait la ronde de ce marché clôturé sur une superficie de près de 3 mille mètres carrés. Ce lieu de négoce est doté de deux grands dépôts, des installations sanitaires et d'un service de gardiennage qui travaillera avec la police pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

D'après le service de communication de l'autorité urbaine, l'espace aménagé provisoirement par l'hôtel de ville, a une capacité d'accueil de près de mille (1000) vendeurs. Dans une interview accordée à la presse à l'issue de sa visite, Genty Ngobila s'est dit satisfait par rapport aux travaux réalisés en un temps record.

Il a rappelé à l'opinion que le grand marché étant fermé pour cause des travaux de réhabilitation et modernisation, il ne sera ouvert qu'après la fin de ceux-ci. « Il est important pour une ville comme Kinshasa d'avoir un marché central moderne répondant au standard international comme c'est le cas dans plusieurs pays », a souligné le Gouverneur Genty Ngobila. Aussi, a-t-il

exhorté les commerçants de ce marché à en faire bon usage, tout en veillant à sa propreté.

Il les a également invités à observer les recommandations sanitaires par rapport à la pandémie de la Covid-19. Alors que de leur côté, les vendeurs du marché Itaga mobilisés en cette circonstance, ont exprimé leur joie et leur gratitude à l'endroit de gouverneur pour cet espace de négoce qui va leur permettre d'exercer leurs activités stoppées depuis la fermeture du Grand - Marché, suite au confinement de la commune de la Gombe. C'était aussi une occasion pour eux, de demander aux autres commerçants du marché central qui trainent encore les pas, de pouvoir se joindre à eux étant donné que les espaces sont gratuits et que plusieurs autres sites sont en cours d'aménagement par l'hôtel de ville.

Juste après le départ de l'autorité urbaine, les services d'assainissement de la ville ont procédé à la désinfection des lieux à titre de gestes barrières obligent, a-t-on appris de l'équipe de communication du gouverneur.

ITURI

Incursion des militaires sud-soudanais dans 3 villages à Aru

Des éléments de l'armée Sud-soudanaise (SPLA) ont fait incursion le samedi 06 juin 2020 dans 3 villages de la chefferie des Kakwa, en territoire d'Aru dans la province de l'Ituri.

Il s'agit des villages Liku, Pimba et Nyambgara 1, se trouvant dans le groupement Rumu, à environ 5 km de la frontière entre la République Démocratique du Congo (RDC) et le Soudan du Sud.

Le chef de la chefferie des Kakwa qui a confirmé la nouvelle à 7SUR7.CD, affirme que ces militaires Sud-soudanais étaient venus se ravitailler en vivres et ont réussi à emporter plusieurs biens des ménages, avant de se retirer.

« Ils étaient venus vers 10h juste pour se ravitailler. Ensuite, ils sont partis chez eux. Ils sont habitués à faire des incursions vers le nord de mon entité, mais aujourd'hui, ils sont allés vers l'est », a expliqué David Tsukia Likambo, joint au téléphone.

Selon ce chef coutumier, cette situation a provoqué un déplacement massif de la population de ces villages vers d'autres agglomérations, notamment à Inbokolo.

Il précise par ailleurs qu'aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée.

Le porte-parole du secteur opérationnel des forces armées de la République Démocratique du Congo « FARDC » en Ituri, qui



confirme l'entrée de ces militaires étrangers sur le sol congolais, indique qu'ils ne maîtrisent pas bien la limite entre les deux pays, voilà pourquoi ils se sont retrouvés du côté de la RDC.

« D'après des renseignements en notre possession, ils cherchaient leurs rebelles sans maîtriser la limite entre les deux pays, ils pensaient être chez eux. Il n'y a pas eu échange des tirs entre les deux armées », a lancé le lieutenant Jules Ngongo.

Il sied de noter que c'est pour la énième fois que ces militaires Sud-soudanais fassent incursion dans certaines localités de la dite chefferie. Au total, 5 incursions ont été enregistrées au mois de mai dernier dans cette partie de l'Ituri.

Séraphin Banangana depuis Bunia

SUD-KIVU

L'armée récupère Kakenge des combattants de la coalition Makanika



Les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) ont récupéré vendredi 05 juin 2020 leur position de Kakenge dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu, occupée depuis le 25 mai dernier par les combattants de la coalition Makanika.

C'était lors d'une offensive lancée vendredi dernier contre les groupes armés sur l'axe Minembwe Mulima.

« Les militaires du secteur opérationnel Sukola 2 Sud Sud-Kivu ont lancé vendredi 5 juin vers 6h une offensive contre les groupes armés. Ces offensives ont permis aux éléments du bataillon Action de rouvrir le trafic sur l'axe Minembwe Mulima. La position de Kakenge a été récupérée et les combattants de la coalition Makanika qui l'occupaient ont été mis en

déroute, fuyant vers la forêt de Kanogo », a expliqué à 7SUR7.CD, le capitaine Dieudonné Kasereka, porte-parole du secteur opérationnel Sukola 2 Sud Sud-Kivu.

Il précise que 5 combattants de la coalition Makanika ont été capturés avec 2 armes, une grenade et 350 munitions samedi dernier lors d'une embuscade tendue par les forces loyalistes près de la localité de Mboko.

Kasereka indique que le commandement du secteur opérationnel souhaite que les leaders des groupes armés et les notables de toutes les parties en conflit à Minembwe reviennent à la raison et réintègrent le processus de paix prôné par le chef de l'État.

Diéogratias Cubaka, à Bukavu

HAUT-KATANGA

10 sites à Kiubo pour lutter contre le choléra



vreté de la place que ce projet s'est matérialisé, a indiqué ce samedi 6 juin 2020 à 7SUR7.CD, le Dr Fred Mukeno médecin directeur de l'aire de santé citée ci-haut.

« On a monté 10 sites chloration. Nous sommes à présent en train de donner du chlore à la population dans le cadre de la prévention », a laissé entendre le Dr Fred Mukeno.

Et d'ajouter : « Une

autre stratégie mise en place c'est la désinfection des maisons, ménage par ménage. Grâce à cette politique, on note une régression en termes des cas ».

Pour rappel, le centre de santé de Kiubo fait face au cholera depuis le 4 avril dernier. La semaine dernière, 56 cas y ont été notifiés.

Marcelo Mfumu depuis Kolwezi

SUD-KIVU

Fizi : les FARDC rouvrent le trafic sur l'axe Minembwe-Mulima...

Les militaires du secteur opérationnel Sukola 2 sud Sud-Kivu ont lancé l'offensive contre les groupes armés sur l'axe Minembwe-Mulima. Selon les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, cette offensive a commencé vendredi 5 juin 2020 vers 6 heures. « Elle a déjà permis aux éléments du bataillon Action de rouvrir le trafic sur cet axe Minembwe-Mulima, ainsi que la prise et l'occupation de la position de Kakenge par les FARDC », explique un communiqué du Porte-parole de l'armée dans la région.

Le Capitaine Kasereka renseigne que cette position était occupée par les combattants de la coalition Makanika et ses alliés, depuis le 25 mai 2020.

« Tous sont mis en déroute fouillant vers la forêt de Kanogo », indique-t-il.

5 combattants de cette coalition en errance sont tombés dans une embuscade tendue par les FARDC aux environs de la localité de Mboko le samedi 6 juin, révèle le porte-parole de l'armée. « Ils ont été capturés avec leurs deux armes AK 47, une grenade et 350 munitions ». Le commandement du secteur opérationnel souhaite que les différents leaders des groupes armés et les notables de toutes les parties en conflit reviennent à la raison et continuent avec le processus de paix prôné par le Président de la République, appellent les FARDC. MCP

Passeportgate

Le CLC en appelle à la rupture effective du contrat Semlex

Le Comité laïc de coordination (CLC) invite le gouvernement de la République à passer à la rupture effective du contrat avec Semlex dans la fabrication et la fourniture du passeport congolais. A quelques jours de la fin de ce contrat léonais, le CLC tire la sonnette d'alarme pour que ce deal, pour quelque raison que ce soit, ne puisse plus être reconduit. Au contraire, le comité laïc en appelle à l'évaluation de ce marché pour en dégager les principales articulations quant au coût et au partage des intérêts y afférents. On sait que le collectif « Le Congo n'est pas à vendre » a lancé sa campagne contre le renouvellement du contrat de production des passeports entre la société belge Semlex et le gouvernement de la RDC. Elle exige en outre le respect de la loi dans la passation des marchés liés à la production des nouveaux passeports.

Signé le 11 juin 2015 pour cinq ans, ce contrat devrait produire 1 million 850 mille passeports. A quelques jours de son terme, la firme belge n'a produit que 693000 pièces, selon ses propres chiffres rendus publics le 2 juin 20, dans un mémo circonstanciel.

La clé de répartition dans ce contrat est en défaveur de l'Etat congolais qui se contente de 65 dollars américains contre 120 USD à Semlex sur chaque passeport biométrique vendu au prix de 185 USD. Petits calculs, il ressort que l'Etat congolais a engrangé 45 045 000 USD contre 83 millions 160 000 USD pour la firme belge.

Toutefois, au regard de ces chiffres, la firme belge est loin de réaliser un retour sur investissement. En effet, c'est Semlex qui avait financé tous les investissements liés aux infrastructures à hauteur de 222 millions USD, selon le mémo.

«Le coût de production SEMLEX EUROPE, susceptible de nous permettre de réaliser un retour sur investissement a été fixé à 120\$ par production d'un passeport biométrique. Et l'Etat congolais y rajoute 65\$, pour faire un prix global de 185\$ pour obtenir un passeport biométrique congolais», explique la firme. Et d'ajouter : «Dans ce Contrat, il a été, de commun accord des parties, convenu et arrêté qu'aucun prix d'achat, ni investissement, n'est demandé à la RDC, tous les coûts et infrastructures locales nécessaires étant en effet financés par SEMLEX EUROPE en contrepartie d'une redevance sous forme d'un

pourcentage fixe du prix public des documents d'identité durant une période limitée. Mieux, à l'issue de celle-ci, toutes les infrastructures locales sont données gratuitement à la RDC, en ce compris les formations prodiguées au personnel local pour continuer à les utiliser correctement».

Selon Semlex, à ce jour, les experts

de deux parties sont en cours d'évaluation technique, financière et juridique du Contrat dans une Commission ad hoc mixte. Dans quelle intention ? Déjà, la ministre des Affaires étrangères, Marie Tumba Nzenza, a déjà prévenu que ce contrat ne sera pas renouvelé.

LR



COMITE LAÏC DE COORDINATION

LES CONGOLAIS EXIGENT LA TRASPARENCE DANS LE DOSSIER DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

1. Le CLC, dans sa croisade contre l'impunité, a toujours suivi avec intérêt les actions de la campagne « le Congo n'est pas à vendre » ; il s'est félicité de la plainte introduite, par son initiative, en mai dernier, par les 51 compatriotes qui se sont constitués partie civile dans l'enquête judiciaire, en cours en Belgique, contre l'entreprise SEMLEX qui imprime les passeports biométriques congolais, afin que soient dénoncées et sanctionnées les éventuelles pratiques de corruption ayant accompagné cette opération.
2. A quelques jours de l'échéance de ce contrat, le CLC exige du gouvernement, au-delà de l'effet d'annonce de sa décision, de ne pas renouveler ce contrat, des informations précises sur son évaluation, la hauteur de l'investissement et des recettes générées, la répartition des bénéfices, ainsi que le transfert des compétences qui devaient être réalisés.
3. Le CLC insiste aussi sur l'urgence et la transparence dans l'appel d'offre qui devrait intervenir dans la désignation du nouveau prestataire, au cas où l'Hôtel de Monnaie ne serait pas capable d'assurer ce service. Il serait, en effet, inadmissible et ridicule, qu'au-delà de l'échéance, la République continue à solliciter la fabrication des passeports biométriques par ce même consortium au motif qu'elle ne serait pas encore prête à envisager une autre solution. Une telle disposition serait un indice supplémentaire de l'extrême opacité qui semble avoir accompagnée la gestion de ce dossier.
4. Il est urgent et impérieux que soit assuré, au moindre coût, l'octroi du passeport congolais, actuellement l'un des plus chers au monde, alors qu'il constitue le seul document d'identité congolais disponible, puisqu'il n'existe pas depuis vingt ans de Carte nationale d'identité. Un vide que l'Etat congolais ne semble pas pressé de combler.

Fait à Kinshasa le 4 juin 2020.

Pour le Comité Laïc de Coordination
Le Coordonnateur National

Prof Isidore Ndaywel E Nziem

Rien que de scandales

Vente du terrain du Grand Hôtel: Félix Tshisekedi veut un rapport détaillé

Après l'enquête de RFI, le président de la RDC, Félix Tshisekedi, a demandé au ministre du Portefeuille un rapport détaillé sur la vente du terrain du Grand Hôtel de Kinshasa. Une cession d'un actif de l'Etat dans des conditions peu transparentes, a déclaré le chef de l'Etat congolais en Conseil des ministres, le vendredi 5 juin. Ce rapport est exigé pour le prochain Conseil. Pourquoi ?

Selon les éléments réunis par RFI, ce terrain fait plus de 22 000 m² et il a été vendu, après accord du ministère du Portefeuille chargé de superviser la gestion des actifs de l'Etat, pour 18 millions de dollars, c'est 4 millions de moins que le prix du marché. Quand les terrains dans ce quartier de la Gombe, l'un des plus chers de Kinshasa, se vendent à plus de 1 000 dollars du mètre carré.

à sa société Modern Construction. Sur ce terrain aujourd'hui, il y a un centre d'accueil en préfabriqué destiné des patients atteints du Covid-19. L'homme d'affaires indien a promis que les soins y seraient entièrement gratuits.

Commission mixte

Le ministre du Portefeuille, issu de la coalition de l'ancien président, avait donné son accord pour cette vente en décembre 2019, mais il avait aussi évoqué dans un courrier la nécessité de mettre en place une commission mixte entre son ministère et les Grands Hôtels pour étudier la rentabilité des investissements antérieurs de cette société qui appartient pour moitié à l'Etat congolais. Le résultat des travaux de cette commission n'a jamais été rendu public.

RFI

Pas d'acheteur à bon prix

La justification donnée à RFI par l'un des administrateurs du Grand Hôtel du Congo, c'est que ce terrain n'aurait pas trouvé d'acheteur à bon prix, même divisé en parcelles plus petites. Cet administrateur assurait également que la Banque mondiale et l'Unicef avaient fait des propositions à des prix moins élevés. Ce que ces organisations démentent, assurant ne jamais avoir fait d'offre.

Le chef de l'Etat congolais parle lui d'une cession d'actif dans des conditions peu transparentes. Il faut dire qu'il n'y a pas eu d'appel d'offre. Le terrain a été octroyé de gré à gré à l'homme d'affaires indien Harish Jagtani, proche de la famille Kabila et

son cousin et directeur de cabinet du chef de l'Etat, des sommes d'argent, une jeep de marque Toyota Prado Tx, en vue de gagner aux noms des sociétés Samibo Congo Sarl et Husmal Sarl, les marchés publics de construction de 1 500 et 3 000 maisons préfabriquées en violation de la procédure d'appels des marchés publics d'offres et des seuils fixés par la législation en matière de passation des marchés par voie de gré à gré», ajoute le procureur général.

Sur demande de la justice congolaise

Les comptes des Jammal au Liban bientôt scellés

(Suite de la page 4)

Veiller sur les comptes des inculpés

Pour que le procureur général de Beyrouth comprenne mieux, il lui explique: «Dans le cadre de l'exécution du programme des 100 jours du chef de l'Etat de la RDC, deux marchés publics sur la construction de 1 500 et 3 000 maisons préfabriquées devaient être réalisées par les sociétés Samibo Congo Sarl et Husmal Sarl, toutes deux appartenant à Samih Jammal pour un montant global de l'ordre de 114.500.000 \$. Sur ce montant total, 59.637.500\$ ont été effectivement payés. Il accuse les deux fils de Jammal d'avoir coopéré directement avec certains

congolais dont Kamerhe et Massaro qui, selon lui, ont reçu certaines sommes d'argent et des biens à titre de corruption. Le procureur général a envoyé des questions à son collègue à faire poser aux deux inculpés. « Nous demandons au PG de vérifier tous les comptes bancaires tenus par les intéressés, en connaître les sommes y logées et procéder à leur placement sous scellé jusqu'à l'issue des enquêtes en cours », conclut Adler Kisula.

Les prévenus Kamerhe, Massaro (qui a comparu jusque-là comme témoin) et Jammal clament leur innocence.

infobascongo.net/
Le titre est de LR

Emery Damien Kalwira préconise un «Gouvernement inclusif de cohésion et de sortie de crise»

Sa vision sur l'évolution de son pays, son point de vue sur les affaires judiciaires en cours en RD-CONGO, le bilan à mi-parcours du président de la République Felix Tshisekedi, Emery Damien Kalwira, chef de la plate-forme politique Coalition des Congolais pour la Transition, CCT, le révèle depuis Bruxelles à travers l'entretien qu'il vient d'accorder à notre correspondant permanent auprès de l'U.E. Suivez.

Les élections ont eu lieu en RDC, il y a presque deux ans. Comment se porte la CCT, coalition que vous dirigez depuis sa création? Sa dénomination n'est-elle pas entretemps devenue obsolète?

E.D. KALWIRA : Tout d'abord merci de l'honneur que vous nous faites de pouvoir nous exprimer à travers votre média. Et en réponse à votre question : OUI, la CCT (Coalition des Congolais pour la Transition) garde et conserve son identité originelle jusqu'à preuve du contraire. Car, en effet, les faits nous donnent raison à l'heure qu'il est. Ceux qui doutaient de la noblesse que revêtait notre lutte exigeant la TRANSITION DE SORTIE DE CRISE avant toute élection en RDC nous donnent raison et de façon unanime. Aujourd'hui, je ne vous apprends rien, le pays est bloqué, paralysé et la léthargie institutionnelle est générale. Le peuple crie au secours. Le lendemain est incertain, donc aujourd'hui nous demeurons encore ce que nous avons été hier « la grande force CCT » pour apporter la réponse aux attentes du peuple congolais longtemps meurtri.

Joseph Kabila a permis pour la première fois une alternance civilisée en RDC, le Président Antoine Felix Tshisekedi dirige le pays. Pourrait-on parler d'une nouvelle gestion du pays?

Le Président F.A Tshisekedi Tshilombo est, comme vous le savez, à la fois un compagnon de lutte et un ami. Nous avons, lui et moi, partagé plusieurs réflexions sur l'avenir du pays quand nous étions dans l'opposition. Il a certes décidé de traverser, il a sûrement fait un choix mais qui semble se planter, et avec lui l'ensemble du peuple congolais qui pourtant, attend avec impatience, les réformes nécessaires à la restauration de l'Etat pour le bien-être de tous. Puisque vous parlez de cette alternance cosmétique dans votre question, et bien, le monde constate en revanche que le combat mené par le peuple congolais pour le changement a été altéré par un processus électoral très vicieux qui prive le Congo d'institutions opérationnelles et rassurantes. Le temps de tout revisiter pour l'intérêt général a sonné.

Que vous inspirent l'affaire Thambwe Mwamba et la déchéance de Jean- Marc Kabund ?

C'est une question qui complète la précédente. L'affaire Alexis Thambwe Mwamba et Jean-Marc Kabund n'est qu'une petite flamme au fond d'un gigantesque enfer qui brûle. A quelques semaines de la date mémorable du 30 Juin, marquant la cérémonie du soixantenaire d'indépendance, il est impérativement arrivé le moment de nous poser TOUS, acteurs politiques d'aujourd'hui, la question de savoir : 60 ans après, qu'avons-nous fait de notre pays, depuis le 30 Juin 1960 ? Quel hommage avons-nous concrètement rendu à nos aînés, P. Emery Lumumba, Kimpa Vita, Simon Kimbangu, Kasa-Vubu... et autres martyrs congolais qui ont donné de leurs vies, de leurs jeunesse et au prix des sacrifices énormes pour arracher notre patrie des mains coloniales ? Monsieur Jean Boole, le premier centenaire de notre Indépendance nationale approche à pas de géant, l'enfant né aujourd'hui aura 40 ans le jour-là. Mais

c'est certain que beaucoup d'entre-nous, acteurs politiques présents, ne verrons pas cette date ou n'aurons sûrement pas la force physique nécessaire d'y prendre part et passer solennellement le flambeau témoin aux générations politiques futures.

Raison pour laquelle, au-delà de nos chamailleries, nos querelles, des frustrations, des égos et des mécontentements, fondés ou non, des uns et des autres, nous devons maintenant nous arrêter et nous demander : D'où venons-nous ? Où sommes-nous ? et Où allons-nous ? Sommes-nous Eternels ? Quel pays et quel Héritage allons-nous laisser à nos enfants pour le prochain Centenaire ? Pour ma part, au nom de la CCT et ses dirigeants, j'en appelle à la conscience et au patriotisme de tous mes collègues politiques de quelque bord que ce soit. Il nous faut taire nos intérêts personnels, agir ensemble et sortir la RDC du tunnel noir actuel. Il faut mettre sur pied un Gouvernement inclusif de cohésion et de sortie de crise. Un gouvernement qui ne tienne pas compte de ce parlement conflictogène issu d'élections contestées et contestables. Ce nouveau gouvernement devra maintenant travailler efficacement pour préparer sérieusement les élections à venir et sans transgresser. Nous pensons, à notre avis, que ce sera le meilleur cadeau d'indépendance que nous Politiques offrirons à l'ensemble du peuple congolais qui semble avoir perdu tout repère, toute confiance et tout espoir. Ce sera, 60 ans après, l'hommage historique rendu aux Pères de l'indépendance du Congo. C'est également et surtout la condition qui épargne la RDC, notre patrimoine commun, de la recrudescence des conflits intercommunautaires, des violences armées et au pire, d'une guerre civile prévisible.

Le procès de 100 jours et tant d'autres sont-ils la démonstration de la capacité du Président Tshisekedi de tuer la culture de l'impunité ?

A regarder de loin, l'intention est bonne, admirable et louable mais, de près encore une fois, comme le disait le sage Gandhi : « *Tout ce qui est fait pour moi sans moi, est fait contre moi* ». Le peuple souverain doit être associé aux réformes. Il va de soi que la légitimité des Assemblées législatives actuelles est clairement contestée



par plus 96% d'électeurs. Ce peuple se reconnaîtra à travers des institutions fédératrices de toutes les énergies attachées à la politique de rupture et du renouveau. Il faut donc une justice distributive et sociale et non un semblant de justice. Il faut d'abord rassembler les Congolais pour donner la légitimité à toute action gouvernementale. Faute de quoi, le pays se tend droit vers l'implosion, le peuple ne se sentant pas concerné. Le thermomètre sociopolitique actuel du Congo ne garantit aucun atterrissage heureux à l'horizon 2023. Il faut, si nous voulons sortir de l'impasse, de l'immobilisme et du chaos, de gré ou de force, aller vers un Gouvernement d'ouverture et de cohésion nationale. Bien que le compromis ne soit pas synonyme de l'unanimité, il faut, pour l'amour de ce pays menacé d'effondrement, entreprendre les contacts diplomatiques avec les acteurs favorables pour rapidement arriver à ce cadre institutionnel de compromis politique national. Personne n'a oublié que les acteurs qui dominent l'administration de l'Etat dans mon pays depuis bientôt 20 ans, sont les principaux comptables du marasme actuel et traînent avec eux un bilan de gestion globalement négatif. Ainsi ces institutions prolongées depuis les élections contestées de fin 2018, sont toutes dépourvues de caution populaire, frappées d'usure, et par conséquent obsolètes. Il faut donc envoyer un véritable message du renouveau en direction de ce peuple lassé, abasourdi par tant d'années de misère imposée et de souffrance de tout genre.

Dans l'Est de votre pays, on signale de temps en temps l'incursion des armées étrangères. Vrai ou faux ? Et la Monusco dans tout ça ?

Evidemment, la CCT a été parmi les

principales forces d'actions et de lancement d'alertes contre ces velléités persistantes de sécessions et de balkanisation de notre territoire national par les puissances obscures ennemies qui se servent de quelques pays limitrophes pour accomplir leur mission diabolique. Il ressort des informations crédibles à notre disposition que le risque de voir notre pays atomisé et émietté n'a jamais été aussi grand comme aujourd'hui. Les ennemis profitent de la fragilité de l'Etat pour tenter de passer en force. La CCT et autres forces de défense de notre souveraineté territoriale tiendront très bientôt une marche publique de mise en garde contre ces tireurs de ficelles. Cette menace de balkanisation étant maintenant réelle, nous espérons que MM Joseph Kabala et le Président F.A Tshisekedi Tshilombo dépasseront, au nom du salut de la patrie qui est la loi suprême, leurs propres personnes et comprendront le sens profond de notre appel en faveur d'un cadre gouvernemental inclusif gage de paix et de stabilité nationale. En tout état de cause, la CCT a rompu sa trêve. Elle fera tout ce qui est dans son devoir et son pouvoir d'actions patriotiques légitimes pour sauver la RDC du chaos. Quant à la MONUSCO, nous restons droits dans nos bottes, persistons et signons que la mission régaliennne de la sécurité du territoire revient, avant tout, à l'Etat et non aux forces onusiennes d'interposition.

Votre retour est-il dans l'ordre du possible ? Vous n'y êtes peut-être pas rentré depuis longtemps, ne craignez-vous pas d'être coupé de certaines réalités nationales ?

Bon, c'est vrai, je ne suis plus rentré dans mon pays depuis lurette. Mais néanmoins, je puis vous dire : « Si loin, si proches ». Je ne suis pas coupé de réalités nationales, il est aussi établi et connu de tous que la tyrannie, la privation, la répression, le refus de la différence et la banalisation du crime continuent d'être le maître mot de l'action gouvernementale actuelle. On peut même conclure que c'est l'unique chantier qui marche correctement en République Démocratique du Congo, depuis plus de 20 ans, et même avant. Quand le contraire sera possible, je me ferai à la fois le devoir et l'honneur de vous réserver l'annonce et l'agenda de mon retour au bercail. Construire un Congo réellement libre et grand, c'est le leitmotiv de notre combat. En attendant, nous suivons, minute par minute, tout ce qui se passe sur terrain grâce aux camarades membres de la CCT présents sur l'ensemble du territoire national.

Propos recueillis par Jean Boole

Dossier 100 jours

Marie-Josée Mengi, collaboratrice de Amida Shatur Kamhere, recherchée par le Procureur général Kisula

Le parquet général, près la Cour d'appel de Kinshasa/Matete a lancé depuis le 6 juin, un avis de recherche contre Marie-Josée Mengi. Lors de la comparution de Amida Shatur Kamerhe comme renseigante le 4 juin dernier dans l'affaire 100 jours, elle l'avait citée comme collaboratrice qui l'aide dans ses affaires.

Le procureur général Adler Kisula demande au directeur provincial de l'Agence nationale de renseignement (ANR), au commissaire provincial de la Police nationale congolaise, ville de Kinshasa et à l'inspecteur en chef, chef de la

brigade criminelle de Kinshasa-Matete « d'entreprendre d'intenses recherches en vue de retrouver la nommée Marie-Josée Mengi de nationalité congolaise et de résidence à Kinshasa mais sans adresse connue ».

Il indique: « l'intéressée est poursuivie des chefs de détournement des deniers publics. »

Appréhender Mengi

Lors de l'audience du 4 juin dernier dans l'affaire mettant en cause Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du président de la RDC et deux coaccusés dans le

cadre des 100 jours(maisons préfabriquées), le programme d'urgence de Félix Tshisekedi, Amida Shatur Kamerhe avait cité Mengi comme étant sa collaboratrice faisant des mouvements bancaires dans son compte. Elle ne connaît pas son adresse exacte mais aussi qu'elle avait acheté l'espace Ngindu à Matete auprès de la famille Takizala. « En cas de sa découverte, l'appréhender et la conduire sous bonne escorte au parquet général près de la Cour d'appel de Kinshasa/ Matete en vous référant au présent avis », conclut le procureur général.

infobascongo.net

Angola – Corruption

Isabel dos Santos dénonce un procès «injuste» et «inexact»

«Injustes», «inexactes» et «fondées sur des «faux». Mise en cause pour corruption, la femme d'affaires angolaise Isabel dos Santos a lancé, via ses avocats, la riposte contre les enquêtes qui la visent dans son pays, au Portugal et dans la presse.

Fer de lance de la contre-attaque, un de ses conseils britanniques, Dan Morrison, a décortiqué le dossier de la justice angolaise et assure qu'il est totalement vide.

«Isabel a été visée par un tsunami d'allégations venues d'Angola sur la base de documents secrets (...) et de faux», a résumé l'avocat londonien dans un entretien accordé à l'AFP. «C'est manifestement injuste et inexact (...), ».

Sa milliardaire de cliente est le symbole de la petite élite qui a fait fortune sous le long règne (1979-2017) de son père, Jose Eduardo dos Santos, à la tête du deuxième pays producteur pétrolier d'Afrique subsaharienne.

Depuis trois ans, Isabel dos Santos, 47 ans, est devenue une cible du nouveau président Joao Lourenço.

Au nom de la lutte contre la corruption, le chef de l'Etat l'a écartée sans ménagement de la présidence de la compagnie pétrolière nationale Sonangol, dès la fin 2017.

Et en décembre dernier, un juge civil angolais a ordonné le gel des comptes bancaires et des actifs d'Isabel dos Santos et de son époux d'origine congolaise, Sindika Dokolo, dans une pléiade de sociétés angolaises.

Le parquet général de Luanda explique alors enquêter sur des transferts de fonds suspects des entreprises publiques Sodiam (diamant) et Sonangol, qui «ont bénéficié à des compagnies étrangères dont les accusés sont les bénéficiaires».

«Mensonges»

A l'époque, le ministère public estimait à plus d'un milliard



de dollars le montant des fonds publics détournés. Il l'a aujourd'hui réévalué à 5 milliards de dollars.

Fin janvier, l'affaire a pris un tour planétaire avec la publication par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) d'une enquête, les «Luanda Leaks», qui l'accuse sur la base de plus de 700.000 documents piratés d'avoir «siphonné les caisses du pays».

Isabel dos Santos a alors aussitôt dénoncé sur Twitter des allégations truffées «de mensonges évidents, d'erreurs et d'omissions» et «motivées politiquement». Dans la foulée, la justice portugaise a elle aussi gelé les comptes de Mme dos Santos et certains de ses actifs au Portugal, où elle a investi dans la banque et les télécommunications.

En difficulté, la «Princesse» ainsi que l'a baptisée la rue angolaise, s'est offert les services d'avocats prestigieux et de communicants spécialisés dans la gestion de crise pour défendre son empire et son honneur.

Au cœur du dispositif, Dan Morrison a entrepris de démonter la procédure qui a permis le gel de ses avoirs.

«Nous n'avons eu accès aux accusations qu'il y a quatre semaines, six mois après l'ordre de la jus-

tice (...), cet ordre a été rédigé en secret», s'est-il insurgé auprès de l'AFP.

«Fausses preuves»

Plus grave, a-t-il ajouté, le gel a été décidé sur la base de documents «faux, fabriqués et irréguliers». «Trois morceaux de papier», a raillé Dan Morrison. «Les affirmations de l'Etat angolais ne sont soutenues par aucun document (...), ils fabriquent de fausses preuves pour remplir le dossier».

Le mois dernier, Isabel dos Santos a ainsi fait publier la copie de son passeport versée au dossier. Un document signé... Bruce Lee, l'acteur de kung-fu des années 1970.

«Si l'Angola avait la preuve qu'Isabel dos Santos a violé la loi, il n'aurait pas eu besoin d'un faux passeport», a jugé M. Morrison.

Selon leurs conseils, Mme dos Santos et son mari ont sollicité la justice angolaise pour obtenir l'annulation du gel de leurs avoirs dans le cadre de la procédure civile.

L'entourage d'Isabel dos Santos affirme par ailleurs n'avoir pas eu accès à l'acte d'inculpation annoncé en janvier contre elle par la justice angolaise pour des «détournements de fonds» dans le cadre de ses fonctions de PDG de la Sonangol.

Sollicité par l'AFP, le porte-parole du parquet de Luanda a confirmé que «plusieurs procédures civiles et criminelles» avaient été ouvertes contre le couple dos Santos-Dokolo.

«La défense essaie de nous faire discuter de la procédure sur la place publique mais nous ne le ferons pas», a réagi Alvaro Joao. Quant au fond du dossier, «le Consortium des journalistes a parfaitement démontré comment les biens de tous les Angolais avaient été pillés», a-t-il conclu.

L'entourage d'Isabel dos Santos a promis de nouvelles «révélations» sur le dossier dans les jours qui viennent. La bataille ne fait que commencer. AFP

Libye : opération militaire pour reprendre Syrte, appel au cessez-le-feu

Les forces gouvernementales ont lancé samedi 6 juin une opération pour reprendre la ville de Syrte, le jour où le chef des troupes rivales, Khalifa Haftar, s'est dit favorable à un cessez-le-feu à partir de lundi 8 juin. Située sur la côte, à 450 km à l'est de la capitale, Tripoli, la ville est un verrou stratégique entre l'est et l'ouest du pays, plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en 2011.

En avril 2019 et en pleine lutte pour le pouvoir, le maréchal Haftar, homme fort de l'Est, avait lancé une offensive pour s'emparer de Tripoli, le siège du Gouvernement libyen d'union nationale (GNA) reconnu par les Nations unies. Le conflit a connu ces derniers mois une implication croissante de puissances étrangères. Et le GNA, appuyé par son allié turc, a infligé une série de revers aux pro-Haftar, reprenant le

contrôle de la totalité de l'ouest libyen.

Samedi, «des ordres ont été donnés aux forces [du GNA] pour qu'elles commencent à avancer et attaquer toutes les positions des rebelles» dans la région de Syrte, a déclaré leur porte-parole, Mohamad Gnounou. «L'armée de l'air a mené cinq frappes dans la périphérie de Syrte, ciblant des véhicules armés et des mercenaires», a-t-il ajouté dans un communiqué publié sur Facebook.

Les pro-Haftar avaient pris en janvier Syrte, contrôlée depuis 2016 par les forces pro-GNA, notamment celles issues de la ville de Misrata, qui avaient réussi à en chasser le groupe djihadiste Etat islamique (EI) après plusieurs mois de combats sanglants.

Ils y étaient entrés, quasiment sans combat, après avoir obtenu notamment l'allégeance d'un

groupe salafite local. Syrte est la ville natale de Mouammar Kadhafi, renversé et tué lors de la rébellion en 2011.

«Depuis quatre mois, nous exhortons les doyens et notables de Syrte à faire valoir la raison et à épargner à la ville les horreurs de la guerre», a dit M. Gnounou. «Aujourd'hui, nous leur lançons un dernier appel» avant l'assaut, a-t-il averti, soulignant la détermination du GNA à y imposer son autorité. Dans le même temps, une «initiative du Caire» appelle au «respect des efforts internationaux et propose un cessez-le-feu à partir de 6 heures locales, le lundi 8 juin 2020», a annoncé samedi le président égyptien, Abdel Fattah Al-Sissi, lors d'une conférence de presse. Présent à ses côtés au Caire, le maréchal Haftar – soutenu par l'Egypte, la Russie et les Emirats arabes unis – a annoncé son accord avec cette trêve.

Le Monde avec AFP

Coronavirus : l'Afrique franchit le cap des 5 000 décès

En Afrique, le coronavirus a coûté la vie à 5 060 depuis la déclaration d'un premier cas en Égypte en mi-février dernier. Toutefois, le berceau de l'humanité reste jusqu'ici le continent le moins impacté du monde, déjouant ainsi les prédictions de l'OMS qui redoutait le «pire» pour l'Afrique.

Les statistiques (au 7 juin)
Cas confirmés = 183 760
Décès = 5 060
Guérisons = 81 498
Malades encore hospitalisés : 97 202

Pays par ordre alphabétique

Afrique du Sud : 45 973
Algérie : 9 935
Angola : 88
Bénin : 261
Botswana : 40
Burkina Faso : 888
Burundi : 83
Cameroun : 7 599
Cap-Vert : 542
Congo-Brazzaville : 683
Côte d'Ivoire : 3 557
RCA : 1 570
Comores : 141
Djibouti : 4 169
Égypte : 32 612
Érythrée : 39
Eswatini : 322
Éthiopie : 1 934
Gabon : 3 101
Gambie : 26
Ghana : 9 462
Guinée : 4 117
Guinée-Bissau : 1 368
Guinée équatoriale : 1 306
Kenya : 2 600
Lesotho : 4
Libéria : 345
Libye : 256
Madagascar : 1 026
Malawi : 409
Mali : 1 523
Maroc : 8 151

Maurice : 337
Mauritanie : 947
Mozambique : 354
Namibie : 29
Niger : 970
Nigeria : 12 233
RD Congo : 3 878
Rwanda : 431
Ouganda : 593
Sao Tomé et Príncipe : 499
Sahara occidental : 9
Sénégal : 4 249
Seychelles : 11
Sierra Leone : 946
Somalie : 2 289
Soudan : 6 081
Sud-Soudan : 1 317
Tanzanie : 509
Tchad : 836
Togo : 487
Tunisie : 1 087
Zambie : 1 089
Zimbabwe : 279

Pays les plus touchés par région

Afrique australe = Afrique du Sud (45 973 cas, 952 décès, 24 258 guérisons)

Afrique de l'Est = Soudan (6 081 cas, 359 décès, 2 024 guérisons)

Afrique de l'Ouest = Nigeria (12 233 cas, 342 décès, 3 826 guérisons)

Afrique centrale = Cameroun (7 599 cas, 212 décès, 4 587 guérisons)

Afrique du Nord = Égypte (32 612 cas, 1 198 décès, 8 538 guérisons)

africanews.com

Coronavirus : le Brésil dépasse l'Italie en nombre de morts

Si le coronavirus est «sous contrôle» en France, tous les pays n'en sont pas là. C'est notamment le cas au Brésil. Le pays est sévèrement touché depuis de longues semaines, mais l'obstination du président Jair Bolsonaro à traiter le virus comme un simple «petite grippe» n'a pas permis d'enrayer les contaminations. Ce 5 juin, le Brésil est devenu l'un des pays qui enregistre le plus de nouveaux cas par jour, avec plus de 1 500 contaminations quotidiennes.

Une accélération de l'épidémie qui a propulsé le pays au deuxième rang mondial en terme de nombre de cas - près de 615 000. Le Brésil déplore également plus de 34 000 morts, ce qui en fait le troisième État le plus endeuillé derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Ces chiffres seraient en réalité largement sous-estimés, selon les spécialistes sur place, comme le rapporte Le Monde.

Miguel Lago, directeur de l'institut d'études de politique sanitaire, a d'ailleurs exprimé son inquiétude sur la situation. «Nous allons assister à l'effondrement des hôpitaux dans presque tous

les états. Je pense que le pire est à venir», estime-t-il dans The Guardian.

Avec 34 021 décès officiellement recensés, le géant latino-américain est désormais le troisième pays le plus endeuillé, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni.



Malgré ces chiffres toujours inquiétants, le président d'extrême droite continue de fustiger les mesures de distanciation sociale et de quarantaine. «On ne peut pas continuer comme ça. Les dommages collatéraux seront bien plus grands que ces personnes qui ont malheureusement perdu la vie ces trois derniers mois», a-t-il déclaré ce 5 juin. Des propos qui montrent que le chef de l'État brésilien n'a pas l'intention de changer sa politique, malgré la hausse des contaminations.

L'album «Merci» du groupe Villa Nova annoncé pour bientôt

Attendu depuis 2019, l'album du groupe musical de l'artiste congolais Fabregas Le Métis Noir sera finalement disponible avant la fin de cette année en cours. C'est auprès de son staff que nous avons reçu cette précision.

Ce projet qui mettra sur les projecteurs les musiciens du groupe Light Music Villanova de Mumpé, est fin prêt et n'attend que les derniers réglages avant que la date officielle de sa sortie mondiale soit rendue publique. « Le projet sera disponible très bientôt. Il y aura de la bonne musique. Tenez-vous prêt ! », nous

a dit un proche de Fabregas.

Actuellement sur le marché avec son album « Cible, mise à jour », Fabregas apprête un nouveau titre avec le jeune artiste musicien Innoss'B et ce morceau sera disponible au cours de cette année.

« J'envisage une collaboration avec Innoss'B juste après cette période de confinement. Je souhaite que ça soit un morceau chaud et dansant. J'espère qu'avec lui ça ira. Il est ouvert », a dit l'artiste en avril 2020 au cours d'un entretien avec un de nos reporters.

Beni Joël Dinganga

Yvonne Chaka Chaka élue vice-présidente de la CISAC

Basée à Paris, en France, la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) représente 4 millions de créateurs et 232 sociétés d'auteurs dans 120 pays. Yvonne Chaka Chaka, auteure-compositrice-interprète, actrice, entrepreneure, activiste humanitaire et professeure sud-africaine de renommée internationale, a été élue à la vice-présidence lors de l'Assemblée générale de la CISAC, le 28 mai 2020. Elle a été élue en même temps qu'Arturo Márquez, l'un des compositeurs les plus renommés du Mexique.

Yvonne Chaka Chaka et Arturo Márquez rejoignent le réalisateur, écrivain et producteur chinois de renommée mondiale Jia Zhang-ke et l'artiste visuel international néo-expressionniste espagnol Miquel Barceló en tant que quatre vice-présidents de la CISAC.

Née à Dobsonville, à Soweto en 1965, Yvonne Chaka Chaka « La princesse d'Afrique » (Son nom de scène), a été, en 1981, la première adolescente noire mise en vedette à la télévision sud-africaine grâce à sa participation à une émission « SugarShack », consacrée à la découverte de jeunes talents. Sa rencontre avec un responsable du label Depon Records en 1985 à Johannesburg lance sa carrière fulgurante avec ses trois premiers albums sortis à la fin des années 1980 durant le régime de l'apartheid en Afrique et avec une musique populaire et dansante.

Yvonne Chaka Chaka, explique la CISAC, est à l'avant-garde de la musique populaire sud-africaine depuis 27 ans et est connue comme la « Princesse d'Afrique ». Elle a partagé la scène avec des artistes comme Angélique Kidjo, Annie Lennox, Bono, Queen, Miriam Makeba et Youssou N'Dour. Yvonne Chaka Chaka a également chanté pour le président sud-africain Thabo Mbeki, la reine Elizabeth II, le président américain Bill Clinton, et une multitude d'autres leaders mondiaux. Elle a créé son propre label de musique et sa propre société de production.

Elle est devenue une activiste pour le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme ; envoyée des Nations Unies pour les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) pour l'Afrique, et ambassadrice de bonne volonté du partenariat Roll Back Malaria (RBM) pour « en finir avec le paludisme », la plus grande plate-forme mondiale de coordination des actions en faveur d'un monde sans paludisme. Depuis août 2018, elle est également ambassadrice de bonne volonté de l'Agence du NEPAD.

Nelson Mandela l'a choisie comme première ambassadrice de son association caritative : Fonds d'aide à l'enfance Nelson Mandela. Elle a également créé sa propre association caritative, la Fondation de la Princesse d'Afrique. En 2012, elle a été la première femme africaine à recevoir le Crystal Award du Forum économique mondial.



Le directeur Général de la CISAC Gadi Oron a commenté : « Yvonne Chaka Chaka et Arturo Márquez sont des créateurs exceptionnels et inspirants, et je suis ravi que la CISAC puisse bénéficier de l'énergie et de l'autorité dont ils disposent pour faire campagne pour les créateurs du monde entier. Ils se joignent à nous en tant que vice-présidents à un moment critique pour le travail de la CISAC, avec des millions de créateurs confrontés à la perte de leurs moyens de subsistance et au défi de reconstruire leur carrière. Nous sommes impatients de collaborer avec eux et de bénéficier de leur soutien ».

Yvonne Chaka Chaka est mariée et mère de quatre enfants.

AFRICANSHAPERS.COM

Un mois après son lancement

La session « Home Acoustique » de Ferre Gola a atteint la barre d'un million de vues

Pour occuper ses fans durant cette période de confinement mondial, le chanteur congolais Ferré Gola a lancé le 5 mai 2020, une session dénommée « Home Acoustique » sur sa chaîne YouTube et sur les plateformes de streaming.

En un mois, la vidéo de ce spectacle en mode confiné compte un million de vues sur la vidéothèque YouTube. C'est une très bonne performance pour Jésus de Nuances qui a au cours de cette performance en ligne revenu sur ses chansons à succès.

Presque, fin prêt avec son album urbain dont la jeune chanteuse congolaise Rebo Tchulo l'accompagnera, Ferré Gola promet de mélanger la musique interna-

tionale et la rumba congolaise pour servir ses fanatiques de toute la planète terre.

« J'envisage mélanger la rumba et la musique urbaine internationale dans un seul album. Ça sera l'une des voies qui permettront à ce que notre culture soit encore mieux vendue hors du territoire national. Je suis capable de le faire », a confié Ferré Gola dans un entretien avec nos reporters.

Rappelons que ce projet international qui est attendu pour cette année 2020, s'intitulait au départ « Black box » et l'artiste a récemment décidé de changer le nom du projet au regard du bon travail qui est fait. Cet opus précédera l'album rumba de Ferré qui sera probablement disponible 2021.

B.J.D



Disparition de Georges Floyd

Quand les artistes congolais se lancent dans la lutte contre le racisme



Le 25 mai 2020 dernier, l'afro-américain Georges Floyd était décédé suite à une méchanceté policière, à Minneapolis aux États-Unis d'Amérique. Qualifiant cet acte de raciste, plusieurs noirs et blancs qui luttent contre le racisme, haussent leurs voix dans plusieurs rues

américaines en multipliant des manifestations depuis plus de 9 jours. Et, sur les réseaux sociaux, la lutte est la même.

Révoltés, plusieurs artistes de la Rd-Congo et du Congo-Brazzaville se sont lancés dans la campagne contre cet acte ignoble.

à, Ferré Gola, Singuila, Niska, Red Voyce, Dadju, Innoss'B, Gaz Mawete, Ninho, Koba LaD, Tshanda, Tatiana Kruz, Fabregas Le Métis Noir, Hiro Le Coq, Bramsito, Kaza, Chily et plusieurs autres artistes qui s'indignent non seulement de la disparition de Georges, mais surtout du racisme. Tous sur leurs pages sociales ont publié une photo en noir accompagnée du hastag.

La soif politique de Koffi Olomidé

Jadis et naguère discret sur les questions ayant trait à la chose publique, le célèbre musicien de RDC Koffi Olomidé se prononce désormais de plus en plus sur les sujets politiques. Pas des moindres.

Classé parmi les artistes musiciens les plus riches de RDC, Koffi Olomidé s'offusque tout de même que les acteurs politiques de son pays soient engraisés par l'État au détriment du peuple.

« Le Président du Sénat toucherait 100 000 dollars (près de 55 millions de francs CFA, NDLR) par mois. Si c'est vrai, est-ce que ça ne le gêne pas quand il reçoit cette somme ? », s'est récemment exclamé le « Roi » de la rumba cité par le site local mbote.cd. Et de poursuivre : « Si ça ne le gêne pas, c'est qu'il n'a pas l'amour du pays ».

L'amour pour le pays, cet ingrédient essentiel pour le développement d'un pays, c'est ce qui semble manquer dans une RDC considérée comme un véritable scandale géologique, mais où le taux de chômage titille les 84 % de la population active, selon une récente étude de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANAPI). Et d'après la Banque mondiale, 8 Congolais sur 10 vivent en deçà du seuil de pauvreté.

Une réalité que Koffi Olomidé a vécue pendant de longues années sous le régime de Mobutu que des observateurs ont marqué du sceau de kleptocratie.

Et durant cette période, l'artiste musicien aux mille surnoms (Acramogé, Mukulukulu, Le Rambo, etc.) n'avait jamais daigné, même aux émissions de Télé Zaire dont « Nganda ya banganga » (retrouvailles des sorciers) de Bolowa Bonzakwa, se prononcer publique-

ment sur la situation socio-économique du Zaïre.

Antoine Christophe Agbepa Mumba (son nom à l'état-civil) se contentait plutôt, en tant que « prisonnier d'amour », comme il le fit savoir en 1990 dans l'album « Les prisonniers



dorment », de composer des chansons d'un romantisme indécible au point de subjuguer toute la gente féminine ou presque du Zaïre, de l'actuelle RDC, et même de toute l'Afrique.

Bientôt acteur lui aussi ?

Après l'ère Mobutu, le « Treizième apôtre » s'illustre en soutenant ostensiblement par des dédicaces dans les compositions ou en agrémentant des événements tels que les mariages, des célébrités africaines dont le président rwandais Paul Kagame. « C'est un plaisir pour moi de soutenir la candidature du président Paul Kagame pendant cette campagne électorale », déclarait-il en juillet 2010 à la veille de campagne pour la présidentielle au Rwanda.

Mais à mesure que le temps s'écoule et qu'il est quasiment sur le point de produire son chant du cygne, le fils de « Maman Amy » âgé de 64 ans, s'invite de plus en plus en politique.

L'année dernière, alors que la fameuse machine à voter faisait couler beaucoup d'encre et de salive au sein de l'élite congolaise, Koffi avait sévèrement critiqué ce dispositif inventé en Corée du Sud. Au point de même s'attirer les foudres d'un éditorialiste d'un organe de presse public qui avait pondu un violent réquisitoire à charge contre le natif de Kisangani.

Il y a une semaine, Koffi affirmait sans détour dans une émission télévisée son désir d'assumer la prestigieuse fonction de directeur de cabinet du président Tshisekedi vu les ennuis judiciaires de Vital Kamerhe, l'actuel occupant du poste. « Koffi peut aussi être directeur de cabinet. Qu'on me confie cette tâche, vous constaterez qu'un travail de qualité se fera. Qu'on dépolitise ce poste en le confiant aux technocrates », déclarait le Grand Mopao en lingala.

S'il faut continuer de douter de ses intentions politiques, tout porte à croire que Papa Bonheur est étranglé par une soif de la politique telle qu'il pourrait cesser d'être observateur pour devenir lui aussi acteur. Et ce ne sont pas les outils intellectuels qui feront défaut au diplômé en sciences commerciales d'une université de Bordeaux en 1980.

Reste à savoir si la politique lui réussira autant que la musique lui aura souri pendant plus de 40 ans. africanews.com

Vidiye Tshimanga dévoile les ambitions du Daring

Le Daring Club Motema Pembe garde moins de regret de la saison 2019-2020 arrêtée brusquement à cause de la pandémie du nouveau coronavirus. Le club a rapidement tourné la page et son regard désormais tourné vers l'avenir, vers la prochaine saison pour des nouvelles réalisations plus remarquables que les précédentes.

Le président du Daring, Vidiye Tshimanga, a lui-même annoncé la couleur des ambitions du club à mesure que le début de la saison approche (01 Août). « En cette période difficile de pandémie, le DCMP, va se préparer à affronter sa nouvelle saison 2020-2021 », a-t-il écrit sur son compte facebook. Les objectifs du Daring pour ladite saison sont clairs. Le président des vert et blanc rêve du pinacle national et d'un parcours exceptionnel en



Coupe de la CAF, « Objectifs : Champion Linafoot et Demi finale CAF., a confirmé Vidiye Tshimanga qui précise ; « Le réveil du géant se fait pas à pas, dans l'unité et la discipline ».

Le numéro 1 des Daringmen rassure que sa démission n'est pas à l'ordre du jour. Des rumeurs qui vont dans ce sens sont complètement fausses. Le Daring n'a plus besoin selon son président des gens qui viennent pour leurs

intérêts. « Notre club a trop souffert des inconscients qui ne s'intéressent qu'à leurs petits intérêts plutôt qu'aux intérêts de nos couleurs », a-t-il balancé.

Vidiye Tshimanga se dit fier de sa première saison à la tête du club Immaculé de Kinshasa. Une saison des objectifs atteints malgré l'arrêt du championnat. « Aimé ou non, je suis élu pour 3 ans et les objectifs de la première année ont été largement atteints, même si la Covid-19 a interrompu la compétition nationale qui nous a vu arriver en deuxième position derrière le TP Mazembe à la mi-saison. Une mini-Assemblée de fin de saison sera organisée pour faire l'état des lieux général. Que Dieu bénisse notre Daring », a conclu Vidiye Tshimanga.

footrdc.com

TP Mazembe : vers un bras de fer avec Kabaso Chongo ?

C'est le site Africa Top Sport qui annoncé une profonde mésentente entre la direction du Tout Puissant Mazembe et son défenseur central zambien, Kabaso Chongo. Au club depuis sept ans, le Zambien voudrait plier bagage, sauf que le TPM assure qu'il est encore sous contrat. Va-t-on assister à un bras de fer entre les deux parties ? Explications.

« Mazembe refuserait de libérer le Zambien dont le contrat sera à terme en août. Les Corbeaux estiment que le joueur a encore 2 ans de contrat. », écrivait Africa Top Sport citant Moise Katumbi. D'après ce portail d'information, le Chairman aurait assuré que Kabaso ne peut quitter le club en étant sous contrat jusqu'en 2023. « Nous avons les documents qu'il a signés, le contrat, la prime à la signature et les reçus » déclare-t-il, rapporte Times of Zambia cité par nos confrères. Une déclaration qui ne laisse aucun doute sur la volonté de Mazembe de le voir continuer sous les couleurs noir et blanc. L'entourage du joueur ne l'entend pas de la même oreille.

L'entourage de Kabaso déclare le joueur libre

Le clan Kabaso détaille, toujours selon Africa Top Sport, que leur protégé arrive en fin de contrat dans deux mois soit à la fin du mois d'août prochain. Arrivé en 2013, l'international zambien s'était alors engagé pour 5 ans et prolongeait son aventure de 2 ans de plus en 2018. Le mois d'août étant en plein marché des transférés, il sera alors en fin de contrat.

Du côté TPM, il n'est pas question de lâcher un joueur sous contrat pour au moins trois



ans. « Un joueur qui a envie de partir se rapproche des dirigeants pour discuter et non se cacher derrière un contrat qui

cours encore jusqu'en septembre 2023. » nous a-t-on révélé à l'interne.

Il n'est pas à exclure que le dossier soit traité par des instances supérieures en cas de non entente entre les deux parties. Kabaso Chongo, chouchou des fans

de Kamalondo pourrait bien donner des sueurs froides à sa direction.

footrdc.com

France

Gaël Kakuta à Lens ? Les dernières précisions



Selon les informations de L'Équipe, les discussions entre le RC Lens et Gaël Kakuta resteraient vaines. Le club artésien devra affronter la concurrence sur ce dossier.

Auteur d'une campagne remarquable à Amiens, Gaël Kakuta pourrait faire son grand retour à Lens. L'ancien prodige du football français a multiplié les expériences en France et à l'étranger (Angleterre, Espagne, Pays-Bas, Chine, Italie...). Depuis l'officia-

lisation de la relégation d'Amiens et de la promotion de Lens, l'hypothèse d'un comeback a pris de l'épaisseur. L'Équipe fait le point sur ce dossier ce dimanche.

Kakuta aurait refusé 2 premières offres

Selon les informations du quotidien français, les discussions entre le club artésien et le clan du joueur se poursuivraient, mais les positions des deux parties seraient encore très éloignées. L'Équipe précise que le milieu offensif aurait déjà refusé deux premières offres portant sur un contrat de trois saisons. La concurrence sera notable sur ce dossier puisqu'un club des Émirats Arabes Unis et une écurie chinoise se seraient manifestés pour coiffer le club formateur de Kakuta. Affaire à suivre...

football365.fr

Cristiano Ronaldo est devenu milliardaire !

Durant sa carrière de footballeur, Cristiano Ronaldo a multiplié les records. Le buteur portugais, aujourd'hui à la Juventus, a impressionné tout le monde lors de ses passages au Sporting CP, à Manchester United et au Real Madrid. Et grâce à ses performances, CR7 est devenu l'un des sportifs les mieux payés de la planète. Et le natif de Funchal a établi un nouveau record, mais pas sur les pelouses cette fois-ci.

D'après les informations de Forbes, Cristiano Ronaldo a empoché 105 millions de dollars

(avant impôts et taxes), soit environ 93 M€, en 2019. Un montant colossal qui lui a permis de devenir le premier footballeur de l'histoire à atteindre la barre du milliard de dollars de gain durant sa carrière. Seuls deux sportifs ont déjà une telle fortune : le golfeur Tiger Woods et le boxeur Floyd Mayweather. Rien qu'en salaires, CR7 a déjà glané 650 millions de dollars, et risque d'atteindre 765 millions de dollars (environ 677 M€) à la fin de son contrat actuel avec la Vieille Dame, en 2022.

footmercato

Foot : l'équipe de Tunisie reprend ses entraînements lundi

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé que les Aigles de Carthage reprendraient leurs entraînements ce lundi, à la faveur d'une levée des mesures prises en mars pour limiter la propagation du Covid-19.

Pour la Ligue I, le championnat national, la FTF a fixé sa reprise à huis clos le 2 août. Les entraînements pourront redémarrer, également à huis clos, début juin.

Le lancement de la prochaine saison 2020-2021 de la Ligue I est lui prévu le 31 octobre.

« L'équipe nationale senior de foot reprend ses activités en arrêt depuis novembre » et qui n'avaient pu redémarrer comme prévu en raison des mesures visant à « se protéger de la propagation du virus », a indiqué la FTF dans un communiqué publié mercredi.

La sélection tunisienne devait disputer en mars deux matches contre la Tanzanie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2021, mais ils ont été reportés sine die à cause de la pandémie. avec africanews.com

PSG : Nicolas Anelka plaide pour une prolongation d'Edinson Cavani

Ancien attaquant du Paris Saint-Germain, Nicolas Anelka estime que le club de la capitale doit offrir une prolongation de contrat à Edinson Cavani.

Après le transfert définitif de Mauro Icardi au Paris Saint-Germain, l'avenir d'Edinson Cavani dans la capitale s'écrit en pointillés. Le Matador voit son bail expirer le 31 juin, mais il a reçu un soutien inattendu en la personne de Nicolas Anelka, ex-international français formé au club. A l'occasion d'un Live Instagram avec le fan parisien Sabri où il aborde plusieurs sujets

d'actualité, Nicolas Anelka a plaidé en faveur d'une prolongation du numéro 9.

« Laisser partir Cavani serait une très grosse erreur, a-t-il lâché. Ça reste un 9 comme il n'y en a plus. Il a beaucoup de déchets, mais il fait des appels de fou et il marque (des buts). Il va te servir quoi qu'il arrive. A Paris, t'as besoin de concurrence. C'est un super attaquant que tu risques de céder à un concurrent vu qu'il partira forcément dans un grand club. Et quand il jouera contre le PSG, il va marquer à coup sûr. Et c'est là qu'ils vont avoir de grands regrets. »

« Mohamed Salah et Sadio Mané sont de classe mondiale mais pas tous les jours »

Liverpool peut compter sur son trio magique composé de Mané, Salah et Firmino. Ce trio est devenu la force destructrice des Reds avec 91 buts marqués entre les trois au cours des deux dernières saisons. Leurs contributions, en particulier, celles de Sadio Mané, sont devenues particulièrement cruciales pour gagner des matches.

Alors, le technicien allemand a déclaré que le brésilien Roberto Firmino maintient son niveau à peu près à chaque match.

« Mo Salah, de classe mondiale, mais pas tous les jours. Sadio Mané, de classe mondiale, mais pas tous les jours. Roberto Firmino, de classe mondiale, à peu près tous les jours », a déclaré Jürgen Klopp.

Salah, Eto'o, CR7: Voici les 7 footballeurs les plus généreux

Les joueurs de foot, grâce à leur argent, ne sont pas que des personnes aux egos surdimensionnés, contrairement à ce que bon nombre de gens croient.

Ces stars ne procurent pas simplement la joie sur le terrain, mais ils œuvrent pour la bonne cause humanitaire en effectuant des dons ou en faisant de bonnes actions. Parmi les 7 joueurs les plus généreux au monde. Et sans doute, c'est le portugais, Cristiano Ronaldo, qui détient le record. Quand Cristiano Ronaldo n'enchaîne pas les dribbles et les buts sur un terrain de foot, ce sont les bonnes actions qu'il maîtrise à la perfection.

Top 7 des joueurs qui donnent beaucoup à la charité.

1 – Cristiano Ronaldo.

2 – Mesut Ozil.

3 – Wilfred Zaha.

4 – Juan Mata.

5 – Jermain Defoe.

6 – Mohamed Salah.

7 – Samuel Eto'o.

Partagé entre l'opposition républicaine et radicale

Lamuka : un monstre à plusieurs têtes

Ceux qui prédisaient la fin de Lamuka n'auraient pas tort au regard des con traditions qui minent cette coalition née à la veille des élections de 2018. La dernière en date est cette déclaration de

Patrice Epenge faite au nom de Lamuka et appelant la justice à entendre le chef de l'Etat sur les allégations de détournements de deniers publics imputés à son directeur de cabinet Vital Kamerhe. Un communiqué de Jean Pierre Bemba a démenti cette prise de position faite au nom de la coalition Lamuka.

Les premiers couacs entre les quatre leaders de la plateforme électorale Lamuka sont apparus dès la confirmation de Félix Tshisekedi Tshilombo par la Cour constitutionnelle comme vainqueur de l'élection présidentielle de décembre 2018. Là où Moïse Katumbi prêchait une opposition républicaine. Après avoir pris acte de la victoire de Fatshi, le candidat malheureux de Lamuka, Martin Fayulu, et son colistier Muzito choisissaient de mener la vie dure au nouveau président qu'ils ne cessent de

contester jusqu'à ce jour. A leur avis, Fatshi aurait volé la victoire du peuple.

Il nous revient que Martin Fayulu détiendrait une pièce d'identité sur laquelle il serait inscrit « président élu ». Comprenez qui peut ! Donc, tout acte ou geste pouvant éclabousser le chef de l'Etat serait le bienvenu pour le duo qui n'en démord pas.

Toujours aux aguets, Martin Fayulu et Adolphe Muzito attendaient la moindre occasion pour ternir l'image de celui qui passe désormais pour leur ennemi numéro un. Et l'ouverture du procès dit de 100 jours dans lequel le directeur de cabinet de Fatshi est impliqué leur a offert l'opportunité tant espérée.

C'est ce qu'ils ont fait le week-end dernier par la bouche de leur porte-parole M. Patrice Epenge. Prétendant prendre position au nom de toute la coalition Lamuka sur Radio France internationale, ce dernier a exigé que le chef de l'Etat donne sa version des faits sur le détournement des deniers publics dans le cadre de l'exécution du programme de 100

jours lancé solennellement en 2019.

Patrice Epenge soutient que le chef de l'Etat a été cité plus de 127 fois par Vital Kamerhe au cours de dernières audiences. Selon le prétendu porte-parole de Lamuka, le directeur de cabinet aurait affirmé que tous les décaissements auraient été effectués avec la bénédiction du président de la République.

Cette déclaration tonitruante ne pouvait laisser indifférents les autres leaders de Lamuka, à savoir Moïse Katumbi et Jean Pierre Bemba, lesquels n'ont pas hésité un seul instant l'envoyé du tandem Martin Fayulu et Adolphe Muzito.

Dans un communiqué rendu public le même week-end, le président du MLC indique « Nous tenons à préciser à l'opinion tant nationale qu'internationale que, conformément à la charte constitutive de Lamuka, jusqu'à ce jour, aucune déclaration officielle n'a été faite en ce sens par les 4 leaders ». Autrement dit, le duo de l'opposition radicale n'aurait pas voulu associer les autres leaders de la coali-

tion qu'ils n'ont cessé d'accuser d'être descendants envers le candidat de la coalition Fcc-Cach actuellement au pouvoir.

Quand bien même on n'aurait pas vu un communiqué signé par Moïse Katumbi allant dans le même sens celui de Jean Pierre Bemba, rfi dans son édition de ce dimanche rapporte que les deux leaders de Lamuka partageraient le même point de vue sur cette sortie publique non concertée téléguidée par Martin Fayulu et Adolphe Muzito.

Quelle leçon faut-il tirer de cette contradiction qui n'est pas la première après l'élection présidentielle de décembre 2018 ? Lamuka en tant que coalition n'aurait pas de jours meilleurs dans un avenir très proche. D'aucuns sont tentés de le qualifier de monstre à plusieurs têtes, donc incapable d'aller dans une seule direction. Et donc, à l'horizon 2023, le paysage politique sera reconfiguré.

W.K.

Affaire Luc-Gérard Nyafe : énième scandale financier sous Félix Tshisekedi ?

Ce billet analyse l'attribution en janvier 2020 d'un marché de 126 millions de dollars US par la RD Congo au holding colombien Strategos Group du millionnaire congolais Luc-Gérard Nyafe, Ambassadeur itinérant du Président Félix Tshisekedi. Ce contrat qui porte sur l'aménagement de la première zone économique spéciale congolaise à Kinshasa est partiellement financée par la Banque mondiale.

Depuis l'accession de F. Tshisekedi au pouvoir dans des conditions pour les moins transparentes en janvier 2019 dans ce que d'aucuns qualifient de « hold up électoral », puisque c'en est le cas d'ailleurs, l'actualité politique congolaise des douze derniers mois fait état de plusieurs scandales politiques et financiers dans lesquels se trouvent cités des proches de F. Tshisekedi. De l'embarrassante affaire du détournement de 15 millions de dollars US (considéré comme licite par le Président Tshisekedi dans une interview de TV5Monde le 22 septembre 2019) à la gestion opaque du programme dit des 100 jours en passant par l'attribution des contrats des millions de dollars à des proches de F. Tshisekedi, la présidence de la RD Congo semble être devenue un système d'enrichissement personnel et de patrimonialisation de l'Etat dans l'un des pays les plus pauvres de la planète.

L'attribution d'un marché de 126 millions de dollars en janvier 2020 pour l'aménagement d'une zone économique spéciale (ZES) à Maluku (Kinshasa) à Strategos Group, une société enregistrée en Colombie ! et appartenant à l'homme d'affaires congolais Luc-Gérard Nyafe, a suscité quelques critiques vite étouffées par d'autres scandales dans lesquels le régime de F. Tshisekedi semble exceller depuis son accession au pouvoir. Pour comprendre l'importance de cette affaire, précisons qu'au regard de la loi n°14/022 du 07 juillet 2014 fixant le régime des zones économiques spéciales en RDC (article 1^{er}), une ZES est une région géographique dans laquelle l'Etat offre notamment une combinaison d'incitations fiscales, de droit de douanes favorables, des procédures douanières simplifiées aux investisseurs étrangers et locaux que dans le reste du pays afin d'attirer le flux de capitaux.

Mais qui est Luc-Gérard Nyafe patron de Strategos Group ? C'est nul autre que l'Ambassadeur itinérant de Felix Tshisekedi depuis le 7 mars 2019, très introduit dans les milieux des affaires en Amérique latine, en Europe et en Afrique. L'homme d'affaires pèserait plusieurs centaines de millions de dollars US. En sa qualité d'ambassadeur

itinérant, Luc-Gérard Nyafe a rang de Ministre au regard de l'ordonnance présidentielle du 23 novembre 2019. Réagissant aux nombreuses critiques qui circulaient sur les réseaux sociaux soupçonnant un conflit d'intérêts dans l'attribution de ce marché au groupe Strategos vu son appartenance au cabinet présidentiel, Luc-Gérard Nyafe soutient que son Strategos Group a obtenu ce marché dans le respect des lois et procédures en vigueur (article de Magazine *Enjeux africains* publié le 7 février 2020). Si la signature de ce marché avec le gouvernement congolais est intervenue en janvier 2020, Luc-Gérard Nyafe ne manque pas d'insister sur le fait que sa société avait été sélectionnée en 2017 – sous entendue avant l'accession de F. Tshisekedi au pouvoir – à l'issue d'une mise en concurrence.

Cependant, le journal *Desk Eco.com* (29 janvier 2020) renseigne que l'avis à manifestation d'intérêt avait été publié en décembre 2018. Si l'on s'en tient à cette information, la sélection est logiquement intervenue après décembre 2018 et, fort probablement, après l'entrée en fonction de F. Tshisekedi en janvier 2019 et la nomination de Luc-Gérard Nyafe au poste d'ambassadeur itinérant en mars 2019. Cela est fort probable, certain même, lorsqu'on considère que ledit contrat a été conclu le 28 janvier 2020 ! C'est ce que confirme *Zoomeco* (19 juin 2019) en référence à un communiqué datant du 17 juin 2019 de la Cellule d'exécution des finances en faveur des Etats fragiles (CPEF) du Ministère des finances annonçant la sélection de Strategos Group comme aménageur de la zone économique spéciale de Maluku. Plus précisément, l'allocation du Coordonnateur national de la CPEF lors de la cérémonie de signature dudit contrat (repris par *Lepotentiellonline*) indique que Strategos Group a été sélectionné le 14 juin 2019 ! Au 14 juin 2019, Luc-Gérard Nyafe était déjà nommé ambassadeur itinérant de F. Tshisekedi !

Fait important. Luc-Gérard Nyafe indique au Magazine *Enjeux africains* (précité) qu'il s'est déjà retiré de la gestion de Strategos Group pour éviter tout conflit d'intérêts. Est-ce vrai ? Un article paru dans le Magazine *Zoomeco* le 29 janvier 2020 renseigne que ledit contrat avait été signé par Auguy Bolanda (chargé des missions de l'Agence des zones économiques spéciales (sic) et...Luc-Gérard Nyafe, Manager de Strategos Group ! On l'aperçoit d'ailleurs sur des images publiées par le Magazine *Zoomeco* pour illustrer cette signature. Le Ministre de l'Industrie (Julien Paluku) n'a pas manqué l'occasion de twitter une photo de Luc-Gérard Nyafe et lui le 27

janvier 2020 et le présente comme ayant gagné le marché de l'aménagement de la ZES de Maluku ! Par ailleurs, en vue de couper court à tout soupçon d'un conflit d'intérêts, le Coordonnateur national de la CPEF, représentant l'Etat congolais lors de la signature de ce contrat indique : « (...) toutes les diligences ont été mises en œuvre pour garantir la transparence et la régularité du processus de recrutement en veillant à enrayer tout conflit d'intérêts susceptible d'être relevé à l'encontre du CEO de Strategos Group qui a été nommé, il faut le souligner, postérieurement à la sélection de sa firme, Ambassadeur itinérant de son Excellence Monsieur le Président de la République » (allocution reprise par *Lepotentiellonline*, numéro précité). Qui s'excuse s'accuse ? En voulant couper court à tout soupçon de conflit d'intérêts, le Coordonnateur de la CPEF se contredit en annonçant que Luc-Gérard Nyafe a été nommé ambassadeur itinérant « postérieurement » à la sélection de son groupe Strategos pour le projet Maluku. Or, sa nomination comme ambassadeur itinérant de Félix Tshisekedi est du 7 mars 2019 et la sélection de Statégos Group (selon le coordonnateur de la CPEF *himself*) pour le projet Maluku est intervenue le 14 juin 2019 (trois mois après sa nomination !).

Que cache ces doubles contre-vérités du Coordonnateur de la CPEF et de Luc-Gérard Nyafe sur la date de la sélection de Statégos Group pour le projet Maluku ? Pourquoi Luc-Gérard Nyafe annonce-t-il au Magazine *Enjeux africains* qu'il s'est déjà retiré de la gestion de ce groupe alors que c'est lui (conseiller itinérant de F. Tshisekedi) qui a signé ce contrat pour le compte de Strategos Group avec...le Gouvernement congolais ? On est ici en face d'un proche collaborateur du Président de la République, son ambassadeur itinérant, qui signe – pour le compte de sa société – un contrat de 126 millions de dollars US avec le gouvernement. N'est-ce pas scandaleux ? L'homme d'affaires devenu conseiller itinérant de F. Tshisekedi n'a-t-il pas usé de son influence pour que sa société décroche ce marché ? Et même à supposer que tel n'a pas été le cas, Luc-Gérard Nyafe n'usera-t-il pas de sa qualité et de l'influence qu'il a dans l'entourage de F. Tshisekedi dans la réalisation des obligations prévues par la loi de 2014 sur les zones économiques spéciales (article 15 à 20) et le contrat d'aménagement ?

Autre élément important : la zone économique spéciale de Maluku servira comme projet pilote pour l'aménagement d'autres zones économiques spéciales à travers le

pays. Il s'agit notamment de l'axe Ouest (Kinshasa-Inga-Matadi-Banana pour l'hydroélectricité, le pétrole, manufacture etc.), de l'axe Centre (Ilebo-Tshikapa-Kananga-Mbuji Mayi pour la logistique de transport et les industries agro-alimentaires), de l'axe Sud (Kolwezi-Likasi-Lubumbashi-Sakania pour les industries lourdes et manufacturières), de l'axe Est (Uvira-Bukavu-Goma-Beni-Bunia pour l'industrie manufacturière et agro-alimentaire) et de l'axe Nord-Ouest (Kisangani-Bumba-Mbandaka pour l'industrie du bois et l'agro-industrie). Ces projets se chiffrent en plusieurs milliards de dollars et l'on s'attend au recours à des prestataires privés pour aménager ces zones. Maluku sera-t-il réellement un projet pilote de conflits d'intérêts et malversation pour le reste de projets attendus ?

Depuis son accession au pouvoir, F. Tshisekedi n'a pas cessé de prêcher *urbi et orbi* son intention d'instaurer un Etat de droit et de moraliser la vie publique en RD Congo. Un an après, des signaux se font attendre. Que dis-je ? Des signaux sont perceptibles. Mais...des signaux d'un système de prédation et d'enrichissement personnel au sommet de l'Etat. Ce qu'on peut appeler aujourd'hui « affaire Maluku » (à ne pas confondre avec les fosses communes de Maluku découvertes sous le régime de Kabila) s'inscrit-elle dans cette perspective ? Retourner le sol de Maluku ne risque-t-il pas de mettre à la surface les fausses communes du régime de Kabila (fils) ou, au pire, d'étouffer tout espoir d'exhumation et de justice ? Dans tous les cas, ça ne sera pas la première fois que des intérêts financiers internationaux vont primer sur les intérêts des congolais. F. Tshisekedi n'a-t-il d'ailleurs pas annoncé que sa mission n'était pas de fouiner dans le passé ? Notons que le parti UDPS de F. Tshisekedi a longtemps critiqué la gouvernance de Joseph Kabila (allié de F. Tshisekedi dans la formation du gouvernement actuel dans un accord *sui generis*) notamment le système d'enrichissement personnel mis en place sous Joseph Kabila. Avant Joseph Kabila = Après Joseph Kabila ? Pendant ce moment, la population congolaise qui a placé beaucoup d'espoirs en F. Tshisekedi attend le changement promis. Le pouvoir d'achat du congolais s'amenuise chaque jour davantage tandis que les promesses électorales de F. Tshisekedi tardent à se concrétiser. Jusqu'où ira la patience du peuple congolais ? On ne sera pas surpris de voir les congolais dans les rues exigeant des meilleures conditions de vie...ou même la démission de F. Tshisekedi ! Les quatre prochaines années s'annoncent décisives. *Wait and see.*

Blaise Pascal Zirimwabagabo
Migabo